

**JULES BARNI (1818-1878) OU L'ENTREPRISE
DÉMOPÉDIQUE D'UN PHILOSOPHE RÉPUBLICAIN
MORALISTE ET LIBRE-PENSEUR**

PAR

Mireille GUEISSAZ

Ingénieur d'Etudes au CNRS (CURAPP)

**I - FORMER DES MŒURS CONFORMES À NOS INSTITUTIONS :
EDGAR QUINET, JULES BARNI, LE SUFFRAGE UNIVERSEL
ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Si cette communication porte sur Jules Barni, ce n'est pas parce que celui-ci, député républicain de la Somme de 1872 à 1877, eut une vie unanimement reconnue comme particulièrement exemplaire et qui en elle-même pourrait être le symbole de ce que ce moraliste austère et intransigeant entendait par "bonnes mœurs"¹. La raison de la présence d'une communication sur Jules Barni, dans ce colloque Amiénois sur les Bonnes Mœurs, est que ce philosophe, qui est d'ailleurs plus connu comme traducteur de Kant que comme député républicain d'Amiens, ne s'occupa jamais, de son propre aveu, que de moralisation², qu'il fut (et cela est peu ou pas du tout connu), à une période où les républicains en exil ou dans l'opposition se préoccupaient peu de ce genre de problèmes, le promoteur passionné de la mise en place de la morale laïque

1. M.D. Nolen, Recteur de l'Académie de Douai, dans sa préface à la 2ème édition (posthume) de *La Morale dans la démocratie de Jules Barni*, traduit très certainement le sentiment de tous ceux qui l'ont connu, quand il dit "Peu d'existences, de notre temps, ont aussi bien réalisé l'idéal de la sagesse antique : l'unité de la vie dans l'harmonie des actes et des pensées. Barni nous apparaît comme la personnification vivante de l'idée de droit", *La Morale dans la démocratie*, 2e édition, 1885, Introduction de M.D. Nolen.

2. "Eclairer et moraliser la démocratie, tel est le but que, pour ma part, j'ai toujours poursuivi, à l'étranger comme en France", cité par Auguste Dide, *Jules Barni, sa vie et ses oeuvres*, 2e ed. 1892, Paris, F. Alcan, p.88.

par le biais de l'école primaire, qu'il fut (pour reprendre l'expression de Fourier reprise par Pierre Rosanvallon) un "démopède" avant l'heure³. L'entreprise de "moralisation" et de création de mœurs "conformes aux institutions (républicaines)" de ce "démopède" de la première génération me semble différer par un certain nombre de ses aspects, que nous chercherons à identifier, de celle qui devait submerger la France républicaine à la fin du siècle. Elle n'en a pas moins joué un rôle non négligeable dans le combat politique des républicains et dans la mise en place de cette morale laïque par l'école républicaine, que dès 1879, Ferry et les libéraux protestants s'emploieront à réaliser.

En 1849, c'est-à-dire peu après la Révolution de 1848 et peu avant le début de l'Empire, Jules Barni publiait, dans une revue intitulée *La liberté de penser*, un article sur "Le suffrage universel et l'instruction primaire"⁴. Jules Barni était alors un jeune philosophe peu connu du grand public mais jouissant d'une certaine notoriété dans un cercle étroit, en tant que spécialiste de Kant, dont il avait déjà traduit et commenté plusieurs œuvres⁵. Il avait été candidat républicain malheureux, aux élections de 1848, dans la Somme. Dès ce moment, il avait vu dans la formation, par l'école laïque, de mœurs "conformes aux institutions républicaines" un enjeu majeur pour la République. Cependant, ce programme politique républicain, destiné à ancrer ou à affermir les mœurs républicaines en France, l'Empire l'obligera, non à l'abandonner, mais à le différer, pendant plus de dix longues et sombres années d'exil intérieur, auxquelles succéderont dix années d'exil "volontaire". Au cours de cette période de vingt ans, ce philosophe moraliste, que ses choix politiques auront définitivement marginalisé, ne cessera d'en appeler à la résistance à l'Empire, au nom de la morale et de la liberté de penser. La fin de l'exil, loin de représenter la fin du combat, lui permettra de renouer avec ses projets de 1849, qu'il défendra en tant que candidat⁶, puis en tant que député républicain dans la Somme. Cette dernière phase d'un combat de toute une

3. Pierre Rosanvallon situe ce qu'il appelle la "ferveur démopédique" des années 1880 aux années 1900. Pour la deuxième génération de la République, l'enracinement et la consolidation de la république passent par une action prioritaire : l'éducation de la démocratie (...) "D'où la centralité du rôle de l'instruction publique à ses yeux. "Démocratie c'est démopédie" : ces mots de Proudhon résument un des objectifs centraux des républicains après 1880", écrit Pierre Rosanvallon dans *Le sacre du citoyen, Histoire du suffrage universel en France* (Gallimard, p. 356). Jules Barni qui consacra la plus grande partie de sa vie à cette moralisation de la démocratie, notamment par la défense d'une instruction primaire morale et laïque, était donc un précurseur de cette vague démopédique de 1880.

4. *La liberté de penser*, 1849, t.3, pp. 165-172.

5. Il avait été, au titre de germaniste et de spécialiste de Kant, quelque temps secrétaire particulier de Victor Cousin. En 1849, il avait déjà publié aux éditions Ladrangue sa traduction de *La Critique du jugement*, suivie des *Observations sur le beau et le sublime* (1846), de *La Critique de la raison pratique* précédée des *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1848). Un volume de commentaires : *Philosophie de Kant - Examen de la critique du jugement* - allait sortir en 1850.

6. De 1870 à 1872, année où il fut élu lors d'une élection partielle, Jules Barni se représentera plusieurs fois à la députation, sous l'étiquette républicaine, le plus souvent dans la Somme, une fois, à Paris.

vie, il l'entamera dès 1870, avec le soutien de Gambetta, et il se situera jusqu'à sa mort, dans la mouvance républicaine, proche de Gambetta et de Ferry. Après huit ans de luttes, la République et les républicains triomphent, mais Jules Barni avait fini d'y épuiser les dernières forces d'une santé assez précaire. Jules Barni, mort en 1878, ne sera pas de la nouvelle génération des "républicains de gouvernement" qui arriveront au pouvoir en 1879.

La défaite de 1848

Le 10 décembre 1848, les premières élections présidentielles au suffrage direct s'étaient révélées comme un piège épouvantable pour les républicains. Leur résultat, avait été on ne peut plus favorable au "césarisme" puisqu'il portait à la magistrature suprême du nouveau régime républicain, le prince Bonaparte, qui se réclamait de l'Empire et ne faisait pas mystère d'ambitions fort peu républicaines⁷. Instaurée dans l'enthousiasme consensuel, menacée à la fois par la rue et par le césarisme, la République tendra à devenir un régime de plus en plus autoritaire et de moins en moins favorable aux libertés. Bonaparte et la bourgeoisie mènent alors de concert, une "*œuvre de répression commune*", selon l'expression de Maurice Agulhon⁸. Les républicains, en état de choc, sont peu portés à envisager de prendre des mesures d'éducation, quelles qu'elles soient. La défiance à l'égard du suffrage universel est chez eux, à son comble. Les uns voient dans ce résultat la confirmation de leurs préjugés, les autres en sont profondément déçus⁹.

Deux hommes cependant, Edgar Quinet et Jules Barni, d'âge et de notoriété très différentes, mais proches par leur souci de la formation morale et politique des Français, échappent au désarroi républicain ambiant et tirent les leçons de cette expérience traumatisante. Ils en profitent pour prôner, dans l'indifférence générale, une politique d'éducation (particulièrement d'éducation morale), de type républicain. Si leur propos ne sera guère entendu sur le moment, il inspirera largement, quelques trente ans plus tard, la politique de Gambetta et de Ferry, avant de devenir, vers la fin du siècle, une sorte de lieu commun de l'idéologie républicaine.

7. Louis Napoléon Bonaparte était élu triomphalement au suffrage direct avec plus de 5.400.000 voix (contre 1.400.000 voix à Cavaignac et 400.000 à Ledru-Rollin).

8. Maurice Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Editions du Seuil, coll. Points Histoire, 2e éd. 1992.

9. "*Par son résultat (la victoire d'un Bonaparte), (cette élection) est l'origine directe du Second Empire. Et, par ce résultat encore, c'est la source d'une des plus solides "traditions républicaines", la méfiance à l'égard du pouvoir personnel et même du suffrage universel quand il n'est pas - ou pas assez - éclairé*", écrit Maurice Agulhon, *op.cit.*, p.94. Après 1870, les sentiments de désarroi et d'hostilité à l'égard du suffrage universel seront encore plus intenses. Cf. Rosanvallon (P.), *op.cit.*, pp. 301-324.

La morale laïque de Quinet

Edgar Quinet était un homme politique de renom, bien connu pour ses analyses originales et pénétrantes¹⁰. Dans un petit livre, particulièrement incisif, *L'enseignement du peuple*, publié en 1850, il posera le problème du rapport entre l'éducation morale et la vie politique, en termes religieux. La France était déchirée selon lui entre deux types d'aspirations diamétralement opposées : d'un côté, la soumission à une idéologie catholique favorable au despotisme, et de l'autre, une aspiration philosophique "anarchique", non tempérée par des principes moraux, la tirant vers la liberté moderne¹¹. La France, tirée entre ces deux aspirations antagoniques était donc, selon lui, vouée à l'incohérence et à l'instabilité, ce qui expliquait l'alternance de périodes révolutionnaires et de périodes despotiques depuis la Révolution française. Si on voulait sortir de ce cycle infernal des révolutions et des contre-révolutions, qui caractérisait la vie politique française, il fallait lutter contre le catholicisme, obstacle majeur à la révolution moderne des mœurs et de la morale qui seule aurait pu fournir un correctif moral à l'individualisme politique. Il fallait enfin, faute de mieux, c'est-à-dire faute d'une religion et d'une morale modernes, capables de supplanter la religion catholique, dont la morale ne véhiculait - selon lui - que des valeurs d'intolérance et de despotisme, s'attacher à mettre au moins en place une véritable école laïque, qui serait un lieu de médiation, de paix et de concorde civile et d'apprentissage du respect de l'autre¹².

La morale laïque de Jules Barni

Jules Barni, dans "Le suffrage universel et l'instruction primaire", précédant Quinet lui-même, l'un des tout premiers - peut-être le premier à cette

10. Sur la place particulière d'Edgard Quinet, lire Furet (F.), *La gauche et la Révolution au milieu du XIXe siècle*, Hachette, 1986.

11. Depuis 60 ans qui signent le début de la Révolution, "la France est emportée par un vif mouvement de liberté, mais une énorme puissance de servitude l'entraîne en même temps par sa masse; d'où il résulte que ses élans les plus fiers d'indépendance n'aboutissent qu'à la faire graviter vers un violent servage". "Si la France, ajoute-t-il, n'obéissait qu'au principe catholique, elle se réglerait sur le modèle de la politique sacrée de Bossuet, et se reposerait immuablement dans l'absolutisme. Si elle n'obéissait qu'à l'attraction des principes philosophiques qui la travaillent, elle suivrait en droite ligne la direction de la liberté moderne. Mais, portant en elle deux principes différents et comme deux âmes différentes, elle ressemble à ces corps qui, attirés par plusieurs formes divergentes, parcourt une courbe plus ou moins composée" (E. Quinet, *L'enseignement du peuple*, Paris, Chamerot Libraire, 1850, p. 31 sqq.).

12. La situation en France disait Quinet est qu'il y a "d'un côté des individus épars ; de l'autre, une association immense qui s'appelle l'Eglise. C'est avec cette inégalité formidable qu'il faut ordonner la liberté dans le monde moral. voilà le problème dans sa rigueur, il est là et non ailleurs" (*Ibid.*, p.139). "Puisque la société française subsiste en dépit des contradictions entre les Eglises diverses, il faut bien qu'il y ait un lieu où les jeunes générations apprennent que, malgré ces différences éclatantes de foi et de dogme, tous les membres de cette société forment une seule famille. Or ce lieu de médiation, où doivent s'enseigner l'union, la paix, la concorde civile, au milieu des dissentiments inexorables des croyances et des Eglises, c'est l'école laïque" (*Ibid.*, p. 162).

époque - liait non seulement la question du suffrage universel et de l'instruction primaire¹³, mais associait la question de l'instruction primaire et de l'instruction primaire laïque à l'idée de formation de "mœurs républicaines". Il ne faisait aucune allusion à la question religieuse, mais soutenait que le suffrage universel devait avoir pour corollaire indispensable, l'instruction primaire. Plus, disait-il, cette instruction devrait être prise en charge par l'Etat républicain. Dans cet article véritablement programmatique d'une éducation républicaine, Jules Barni assignait à cet enseignement qui devait se faire, selon lui, "sous la forme laïque", l'objectif de créer des mœurs véritablement républicaines. Il s'agira, écrivait-il dans son article, de "*faire à notre société des mœurs conformes à l'esprit de ses nouvelles institutions. Inculquer et développer dans les jeunes âmes, par tous les moyens, ces principes et ces sentiments de liberté, d'égalité, de fraternité dont la République a fait sa devise (...) les initier à la connaissance et leur inculquer l'amour de leurs droits et de leurs devoirs d'hommes et de citoyens, et en même temps les prémunir contre les fausses doctrines qui menacent aujourd'hui l'ordre social*". Jules Barni y parlait de "*mettre à la portée des enfants les vérités philosophiques qui doivent servir de fondement, de soutien, de règles à l'Etat, à la société, aux individus; les infiltrer dans leurs esprits et dans leurs cœurs par tous les moyens : la lecture, l'enseignement oral, les exercices de toute espèce, en un mot exciter en eux les idées, les sentiments, les vertus, qui conviennent à nos nouvelles institutions, voilà ce qu'il faut s'empresse de faire. Lorsque les jeunes générations, qui s'élèvent ou qui vont naître, auront reçu cette éducation, alors il n'y aura plus rien à craindre du suffrage universel*". Mais jusque-là, "*l'œuvre commencée par la révolution de Février restera incomplète et mal assurée*". "*Il ne faudra point s'étonner (poursuivait-il) si, quoique devenu nécessaire à beaucoup d'égards, salutaire, l'exercice du suffrage universel n'est pas sans inconvénient et sans péril pour la cause même à laquelle nous le devons, et dont il ne devrait pas cesser d'être le moyen, c'est-à-dire à la cause de la démocratie*". Ne se contentant pas de perspectives relativement abstraites, Jules Barni, faisait observer que l'Etat républicain avait d'ailleurs, "*dès aujourd'hui, entre les mains ce qu'il lui (fallait) pour entreprendre cette tâche quotidienne*", dans le "*corps de jeunes instituteurs, tous sortis des rangs du peuple, et formés pour la plupart dans nos écoles normales*".

13. L'article de Jules Barni est publié en 1849, l'ouvrage de Quinet en 1850. Pierre Rosanvallon ne signale pas l'article de Jules Barni et attribue à Jules Simon la paternité de la liaison suffrage universel/instruction publique, pour son discours du 8 avril 1866, donc bien postérieur. Jules Simon avait fait, pour *La liberté de penser*, un compte-rendu sur les travaux de la Commission Falloux, dans lequel il n'était question que du problème de l'Université ("Jules Simon, "L'éducation", *La liberté de penser*, 15 février 1850, republié sous forme de fascicule, imprimé par H. Thunot, 19 pages). Dans le discours de 1866, sa défense de l'instruction primaire mêle étrangement droit de vote, défense des mœurs (pas républicaines puisqu'on est en plein Empire) et de la famille, nécessité d'être à même de se défendre contre la concurrence étrangère en raison de la suppression des droits de douane. *La politique radicale*, Bruxelles, 1868.

La formation morale comme objectif politique

Bien qu'ils aient, l'un comme l'autre, en accord avec la plupart des républicains déçus, fait le constat du danger de l'inculture politique des "masses", la particularité commune du propos de Jules Barni et d'Edgar Quinet était qu'ils n'en restaient pas là et ne succombaient pas à la tentation de faire de celles-ci, le bouc émissaire du fiasco politique. Alors que beaucoup de républicains penchaient plutôt pour une politique d'inclusion par le social, au moment où d'autres, échaudés par l'expérience, reculaient sensiblement devant les inconvénients d'un si grand pouvoir confié à des masses peu formées politiquement, les propositions faites par J. Barni et E. Quinet se situaient, fermement et délibérément, dans une perspective d'inclusion par le politique¹⁴ et de formation à long terme. Jules Barni, en particulier, se rangeait sans ambiguïté dans le camp des inconditionnels du suffrage universel, "quels que soient ses inconvénients", position dont il ne se départira jamais. On peut également souligner une autre particularité remarquable de ces textes. Au moment où, par haine des instituteurs, et par souci de "moralisation" des masses, Thiers et les républicains voltairiens mais conservateurs, alors encore au pouvoir, étaient en train d'offrir, par la loi Falloux, la maîtrise quasi totale de l'enseignement primaire, à l'Église catholique¹⁵, Quinet et Barni affirmaient la nécessité d'une politique républicaine et laïque de la morale, d'une politique à long terme d'éducation des mœurs¹⁶.

II - LE COMBAT DES HÉROS DE LA LIBERTÉ DE PENSÉE CONTRE LE DESPOTISME CORRUPTEUR

Le petit livre d'Edgar Quinet, penseur relativement marginal mais fort connu et respecté, ne tomba pas dans l'oubli. Il devait même constituer la référence invoquée par quelqu'un comme Ferdinand Buisson, Directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1896, en matière politique de politique

14. Il y avait, à cette époque, dit Pierre Rosanvallon, deux pôles antagoniques, dans la gauche française, "*intégration par le social prolongée par la représentation collective d'un côté, inclusion directement politique de l'individu dans l'universalité de l'autre. On retrouve là une équivoque fondamentale qui traverse la politique française. D'un côté la culture politique conduit à l'universalisme abstrait, mais de l'autre le mouvement social garde toutes ses adhérences avec une approche plus sociologique de l'insertion sociale*" (Rosanvallon (P.), *op.cit.*, p. 281).

15. Thiers, qui ne cachait pas son aversion passionnée à l'égard des instituteurs primaires, qu'il accusait d'être socialistes et communistes, était le véritable responsable de la commission, dite Falloux, qui proposera une loi qui portera le nom de loi Falloux.

16. On peut également observer que, dans le texte de Barni, comme dans celui de Quinet, le terme de "peuple" est polysémique. Il désigne à la fois "les masses" et le peuple français (au sens anthropologique et culturaliste du terme) dans son entier. L'un comme l'autre propose une éducation du peuple au sens de "masses" (le primaire étant pour eux la source indispensable d'une éducation de base de l'ensemble des citoyens), mais c'est l'ensemble du "peuple" français (au sens anthropologique), qui est pour l'un (Quinet) un peuple marqué par une religion despotique, pour l'autre (Barni), un peuple où les âmes sont "*peu façonnées aux mœurs républicaines, où le principe de la naissance et du nom conserve tant de puissance*".

d'éducation laïque¹⁷. Par contre, du fait des événements (l'arrivée de l'Empire clôt le débat pour plus de vingt ans) et de la moindre notoriété de Jules Barni, l'article de *La liberté de penser* tomba dans un oubli définitif¹⁸. Ses contemporains ne connaîtront guère Jules Barni que comme l'organisateur des Congrès de la Paix de Genève et de Lausanne¹⁹ et la postérité ne retiendra de lui, que le traducteur et commentateur de Kant²⁰. Jules Barni ne reprendra le thème de l'éducation politique et morale du peuple qu'après 1870.

Mais avant de nous intéresser à cette dernière époque de sa vie, il vaut la peine d'évoquer les ouvrages qu'il publiera de 1850 à 1870, et qui, eux aussi seront oubliés ou négligés par la postérité, car considérés comme moins importants que ses traductions et commentaires de Kant, trop philosophico-politiques dans le mauvais sens du terme, trop dictés par les circonstances pour être vraiment intéressants²¹. C'est dans ces écrits, que ce soit ses articles parus dans les revues "culturelles" d'opposition²² ou ses cours publics à Genève, publiés par ses soins, sous forme d'ouvrages, que se trouve développée la conception des mœurs qui sous-tend ce vibrant appel à se préoccuper des "mœurs républicaines".

Jules Barni et l'Empire

Jules Barni, candidat républicain aux élections de 1848, sur une liste "d'ouverture", avait déjà fait campagne sur le thème des "mœurs républicaines". "*Le choix*, disait-il alors, *n'est plus entre la monarchie et la république, mais entre la bonne république et la mauvaise*". "*Le seul moyen de faire accepter et aimer la république en France c'est de la préserver de tout excès*"²³. Pourtant, que se soit en raison de son échec politique ou parce qu'il

17. Buisson (F.), "Le rôle social des instituteurs", Conférence faite à Bourg en 1909, *La Foi laïque*, Hachette, 1912, p. 231.

18. Dès 1850, en vertu des lois sur la presse, *La liberté de penser*, ne peut plus paraître, son directeur, le philosophe Amédée Jacques, est définitivement interdit d'enseignement, Jules Barni doit quitter le prestigieux Collège Charlemagne pour Rouen. L'article ne fut jamais réédité.

19. Jules Barni avait fondé en 1867 la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté et organisé à Genève en 1867, puis à Lausanne en 1869, des Congrès internationaux de la paix, qui eurent un important retentissement. Le premier congrès fut présidé par lui-même, avec Garibaldi en invité d'honneur et le second par Victor Hugo.

20. Au sujet de l'image de Jules Barni cf. la présentation de Macherey (P.), en introduction à la réédition de *La Morale dans la démocratie*, aux éditions Kimé, Paris, 1992, pp. 7-28.

21. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de constater que ces critiques, parfois méritées, ne sont pas les seules causes du désintérêt des contemporains et de la postérité pour ces œuvres.

22. Comme il fallait choisir, je ne pouvais pas, dans le cadre de cette communication, m'étendre sur ces articles. Néanmoins mes recherches ayant comporté notamment, le dépouillement de la revue *l'Avenir* (1855-1856), ainsi que la lecture d'un certain nombre d'articles ou de discours plus disséminés, mes remarques sur la philosophie contenue dans les ouvrages de Jules Barni, n'ont lieu d'être, que dans la mesure où elles sont également étayées par ces articles, discours ou conférences.

23. Malgré ce sage programme, Jules Barni était considéré comme un "communiste".

était plus un moraliste qu'un politicien, Barni restait avant tout un philosophe "engagé", non un homme de parti ou d'organisation et le *Manuel républicain*, que publie en 1848, la "Commission des études scientifiques et littéraires chargée d'examiner les questions nouvelles que soulève l'Instruction publique d'ordre républicain" est l'œuvre du philosophe Charles Renouvier, qui est plus proche des milieux politiques, des milieux St Simonien en particulier, représentés au Ministère de l'Instruction²⁴. Jules Barni n'ayant pas réussi à se faire élire "représentant du peuple" dans la Somme, n'était pas sur la liste des proscrits de l'Empire²⁵. Et c'est en philosophe qu'il devait réagir au Coup d'Etat. Il présentait sa démission le 27 décembre, pour protester contre la suppression de l'agrégation de philosophie et des cours de philosophie. Il la maintint malgré les efforts manifestes des autorités universitaires pour "rattraper" cette initiative, jugée plus généreuse que réfléchie. En vain. Jules Barni refusa le serment à l'Empire, ce qui devait entraîner son exclusion de l'Université. Jules Barni était alors promis à un brillant avenir. Ses compétences dans le domaine de la philosophie allemande lui avaient valu de devenir le secrétaire de Victor Cousin, et cette situation "privilegiée" lui avait permis de faire avancer considérablement, le projet qu'il avait formé, dès l'Ecole Normale, de rééditer l'œuvre complète de Kant dans une nouvelle édition commentée²⁶. C'était donc un sacrifice considérable. Il se révéla particulièrement lourd de conséquences²⁷. De 1851 à 1859, Jules Barni mènera une

24. De style très St Simonien et didactique, le *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* de Charles Renouvier était très axé sur la question de l'emploi et de la solidarité sociale. Il sera l'occasion de la chute du Ministre Carnot. Renouvier (Ch.), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, publié sous les auspices du Ministère Provisoire de l'Instruction Publique, Paris, 1848, 36 pages.

25. La proscription frappait surtout l'opposition parlementaire de gauche. "C'est quelque chose comme 70 représentants républicains qui en furent frappés; parmi eux Hugo et Schœlcher, Madier de Montjau et Raspail, Nadaud et Perdiguier, Pierre Leroux et Edgar Quinet, pour ne citer que les noms les plus célèbres" (Aguilhon (M.), *op.cit.*, p.222).

26. Pour lire et traduire Kant, pour lequel il s'était pris de passion, Barni travaillait l'Allemand avec tant d'acharnement, qu'il devint une sorte de répétiteur officieux d'Allemand à l'Ecole Normale. Sorti premier agrégé de France, en 1840, il fut chargé, en tant que secrétaire particulier (fonctions qui duraient pendant un an et étaient considérées comme un "honneur" fait aux plus brillants des jeunes philosophes) de "mettre de l'ordre" dans le cours sur la philosophie allemande de Victor Cousin. La tâche était certes assez harassante, mais elle lui avait valu d'être bientôt nommé au Collège Charlemagne et avait, de tout évidence facilité ses projets. Cf. *supra* note 5.

27. Comme le fait observer Paul Janet, Jules Barni "fut l'un de ceux pour lesquels ce refus était héroïque... parce qu'il sacrifiait un brillant avenir, et acceptait de très lourdes charges... il acceptait une vie de luttés et de travaux aléatoires, si durs pour tous, mais pour celui-là surtout qui n'avait connu jusque là que le succès" (Janet P., *Eloge funèbre de Jules Barni*, Annexe de Dide, *op.cit.*, p.250). Sa situation se révéla d'autant plus difficile que Jules Barni, connu dans un cercle très restreint, n'était pas, comme l'étaient des philosophes aussi connus que Michelet, Quinet et Vacherot, protégé par la notoriété. Ce n'est pas seulement à une marginalisation temporaire qu'il se condamnait mais à une exclusion définitive de l'Université. Les efforts de Gambetta pour le faire réintégrer dans l'Université en 1870, furent vains. La nomination de Jules Barni comme Inspecteur général de l'Université par la Délégation de Tours fut considérée par la suite comme nulle et non avenue, et ne fut jamais confirmée. Ce qui fut, une source d'amertume certaine pour Jules Barni.

existence difficile, vivant de leçons particulières, refusant l'exil²⁸. Il collaborait épisodiquement à diverses revues intellectuelles²⁹ d'opposition à l'Empire. Quatre nouvelles traductions de Kant, accompagnées d'un tome supplémentaire de commentaires et une traduction de Fichte parurent encore³⁰. Cependant sa situation devenait de plus en plus précaire. En 1859, malade, à bout de ressources³¹, il essaiera sans succès, d'émigrer en Belgique, où vivaient ou avaient vécu un grand nombre des proscrits de l'Empire et où l'avaient conduit une série de conférences³². Mais c'est finalement en Suisse, où il partit se soigner avec sa jeune femme chez l'étonnant Colonel Charras³³, qu'il trou-

(suite note 27) Après une difficile période où il dut retourner en Suisse, son élection marquera son entrée dans la vie politique, et son retour aux questions d'éducation par le biais des Commissions parlementaires.

28. Peut-être par souci de ne pas désertier, probablement aussi parce qu'il a à sa charge son père aveugle et une nièce orpheline.

29. Les revues d'opposition ne pouvaient être qu'intellectuelles ou "artistiques", toute allusion politique trop flagrante entraînant la disparition immédiate de la revue.

30. *Éléments métaphysiques de la doctrine du droit* (Métaphysique des Mœurs I), suivis de l'*Essai sur la paix perpétuelle* en 1853, d'*Éléments de la doctrine de la vertu* (Métaphysique des Mœurs II), suivis du *Traité de pédagogie* en 1855. Et *Philosophie de Kant* (Examen des fondements de la métaphysique des mœurs et de la Critique de la raison pratique, 1851). Fichte, *Considérations destinées à rectifier le jugement du public sur la Révolution Française, précédées d'une Revendication de la liberté de penser auprès des princes de l'Europe qui l'ont opprimée jusqu'ici*.

31. Si ses projets étaient nombreux, il semble qu'il ait eu de plus en plus de mal à les faire accepter par les éditeurs. Il écrivait, en introduction à sa traduction des *Considérations destinées à rectifier le jugement du public sur la révolution française* de Fichte, qu'il avait presque terminé sa traduction de la *Critique de la Raison pure* et qu'il avait l'intention d'y joindre "une étude approfondie de ce grand monument". La page de garde du même ouvrage annonçait "pour paraître prochainement" une *Anthropologie* qui devait succéder à la *Critique*. Étaient également annoncés "pour paraître ensuite", une *Critique de la religion considérée au point de vue de la raison* (avec une introduction), des *Éléments métaphysiques de la physique*, et un *Kant, sa vie et sa doctrine* (1 vol. "Ce dernier volume servira de résumé et de conclusion à tous les travaux précédents"). La traduction des *Considérations* était elle-même une tentative pour toucher un public plus large. Cette initiative, n'eut pas le succès escompté. Jules Barni, qui n'avait pas de fortune personnelle, se trouvait donc dans une situation matérielle particulièrement précaire. Aucun des travaux annoncés, ne seront publiés, à l'exception de la *Critique de la Raison pure*, qui ne le sera que dix ans plus tard.

32. Ces conférences avaient pour thème "Le scepticisme contemporain" en morale et en politique, qu'il condamnait naturellement violemment. Je n'ai malheureusement pas trouvé le texte de ces conférences. D'après Dide, Jules Barni fustigeait avec la dernière énergie, "les misérables égoïstes écrivains, orateurs gonflés de sophisme, cyniques inventeurs de la théorie des deux morales : la première à l'usage des souverains, des puissants et des riches, celle-là indulgente à toute bassesse, souriante au vice, complaisante au crime ; la seconde exigeante et dure, faite pour les pauvres gens, les travailleurs, les humbles". Il y prônait une morale indépendante, "affranchie de tout dogme métaphysique, indépendante de toute croyance théologique, prise directement aux sources de la conscience". "Il faut, disait-il, que les partisans de cette morale humaine et non ecclésiastique la transforment en une sorte de religion, quelle devienne pour eux l'objet d'un véritable culte, qu'elle les pénètre tout entiers. Plus la morale émanche les hommes, plus il importe qu'ils apprennent à se gouverner eux-mêmes." (Dide, *op.cit.*, pp. 61-62).

33. Au sujet du Colonel Charras, cf. Vuilleumier (M.), "Georges Joseph Schmitt, le Confédéré de Fribourg et les républicains Français", *Revue d'Histoire Suisse*, t.24, fasc. 1, 1974.

vera un asile et de nouvelles ressources, Charras et Quinet ayant soutenu avec succès, sa candidature à un poste d'histoire comparée à l'Université de Genève, poste que Quinet venait de refuser³⁴. En acceptant ce poste, Jules Barni rejoignait pour un exil de onze années, le tout dernier carré des "irréconciliables", alors qu'un grand nombre de proscrits revenaient en France, à la faveur d'une amnistie générale.

*Martyrs de la libre pensée et philosophes des Lumières : pureté des mœurs ou héroïsme de la morale ?*³⁵

Jules Barni se situe alors plus que jamais sur le terrain des rapports de la morale et du politique et si ses réflexions prennent une tournure différente, indéniablement dictée par la conjoncture, les ouvrages qu'il publie au cours de cette période n'en sont pas moins intéressants pour nous. Moins "circonstanciels" qu'il n'y paraît, ils mettent en lumière ce qui fait la particularité et l'originalité des conceptions politiques et morales de ce "théoricien" des "mœurs républicaines". Ils éclairent les raisons pour lesquelles la formation morale de l'individu et du futur citoyen, et non seulement la seule moralisation du "peuple" (au sens de "masses" ou de prolétariat) constitue à ses yeux un enjeu fondamental pour la République.

Contre le césarisme ou le despotisme, Jules Barni en appelle aux "héros" et "martyrs" de la libre pensée à travers les siècles, se dressant solitaires mais inflexibles contre le despotisme corrompu et ennemi de la vérité. Par ces deux livres, Jules Barni inscrivait son combat, celui de ses compagnons républicains, ce combat qui à ses yeux aurait dû être celui de tous ceux qui se réclamaient de la République, dans une tradition de liberté de penser, allant de l'Antiquité aux Temps modernes. C'est la fresque du combat titanessque, que l'on devine sans fin, des héros de la libre pensée contre l'hydre sans cesse

34. En réalité, bien que Jules Barni ait été élu à la faveur du désir des radicaux Genevois de faire élire une personnalité républicaine française à l'Université de Genève, sa situation fut tout de suite très difficile, elle devint intenable dès que les radicaux furent mis en minorité. Jules Barni, dans son souci d'être, en toutes circonstances, fidèle à la vérité, ne fit rien pour se faciliter les choses, puisque loin de chanter les louanges de l'esprit de tolérance du protestantisme, il se permettait dans ses *"Martyrs de la libre pensée"*, de présenter Jean Calvin sous les traits les plus noirs et d'appeler les Genevois à ériger un monument en hommage à Michel Servet, en plein centre de Genève. En 1864, en butte à l'hostilité de ses collègues, Jules Barni se faisait mettre en congé sans solde de l'Université de Genève.

35. *Les Martyrs de la libre pensée* paraissent en 1862, les deux tomes de *l'Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIème siècle*, respectivement en 1865 et 1867, mais il s'agit d'un cours "proposé au public à Genève en 1861". Jules Barni annonçait son désir ("si mes lecteurs désirent la continuation de ce travail") de poursuivre jusqu'au seuil de la Révolution Française, en réunissant ses cours à l'Académie de Genève en un troisième tome, consacré aux moralistes (Vauvenargues, Duclos, Helvétius, St Lambert et Volney), aux communistes (Mably et Morelli) et aux économistes (Quesnay etc). Il envisageait même un quatrième volume consacré aux publicistes-hommes d'Etat (Turgot, Malesherbes, Necker, Mirabeau et Condorcet). Ni le troisième ni le quatrième volume ne furent publiés.

renaissance de l'esprit d'autorité, source de tous les vices³⁶. Pour Jules Barni, la flamme jamais éteinte, constamment menacée, de l'esprit de liberté et de libre examen, d'où naîtra la République, reste vivante dans la résistance au crime et au mensonge despotique, d'un seul ou de quelques "juste(s)". La République elle-même ne peut surgir et se perpétuer que par la conduite vertueuse d'hommes et de femmes, attachés à la vérité, qui se constituent en "citoyens" d'une société, dans laquelle, ils tentent d'établir entre eux, les mœurs de la liberté. De l'attachement aux valeurs morales, dictées par le droit naturel, de la majorité des citoyens, et particulièrement de celui des élites politiques, dépend la survie ou la perte de la République. Quoique Jules Barni affirme, chaque fois que faire se peut, qu'il n'y a pas de vraie vertu sans pureté des mœurs, la question de la pureté des mœurs est, de fait, reléguée à l'arrière-plan par les circonstances politiques. De *l'Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIème siècle*, où la résistance contre le pouvoir reste empreinte de jeu, de petites ou grandes compromissions, rachetées par des actes de lucidité et de courage, aux *Martyrs de la libre pensée* dont le sombre destin n'a rien à envier aux premiers martyrs chrétiens³⁷, c'est le courage et l'amour de la vérité, plus que les bonnes mœurs qui sont la pierre de touche de la vertu.

De toute évidence, un philosophe pécheur mais capable d'actes de courage, est infiniment supérieur aux yeux de Jules Barni à un philosophe vertueux mais pleutre. Attribuant les faiblesses des philosophes du XVIIIe siècle au régime lui-même, Jules Barni ne veut prendre en compte, que ce qui, chez eux, échappe à cette corruption généralisée des mœurs, qui est pour lui au principe même du despotisme. Leurs actes d'indépendance ou de courage, leurs intuitions concernant le caractère central de la liberté en morale seront considérés comme autant de coins enfoncés dans la statue monolithique de l'esprit d'autorité, autant d'apports à la progression de la liberté de pensée. Il défend avec âpreté Rousseau contre les accusations d'hypocrisie qui pèsent sur ce père indigne, ce philosophe de la morale, lui-même si peu vertueux, et s'indigne des tentatives de disqualification dont celui-ci et Voltaire font l'objet, au nom des "bonnes mœurs", de la part, dit-il, de philosophes médiocres³⁸. Certains des philosophes que Jules Barni choisit comme martyrs

36. "Il n'y a eu jusqu'ici, de tout temps, dans l'histoire de la pensée", écrit Jules Barni, au début de la leçon sur Socrate, qui ouvre *Les Martyrs*, "deux esprits en présence : l'un prétendant imposer, au nom d'une autorité surnaturelle extérieure, et au besoin de la force, certaines doctrines nécessaires au salut de la société, refusant aux hommes le droit de discuter ces doctrines, et les frappant quand ils se permettaient d'y appliquer leur libre examen et de s'écarter du cercle prescrit; l'autre, au contraire, voulant soumettre toute autorité à celle de la raison, revendiquant ou tentant de revendiquer le droit d'examiner librement tous les dogmes, et protestant contre les violences exercées à l'endroit de la pensée humaine. D'un côté, l'esprit d'autorité; de l'autre, celui de liberté ou de libre examen", Barni (J.), *Les Martyrs de la libre pensée*, op.cit., p. 1.

37. Auxquels il les compare très explicitement, mettant son martyrologe en parallèle avec le martyrologe chrétien.

38. "Ce qui est le plus surprenant et le plus triste, c'est de voir Voltaire raillé par des écrivains dont les œuvres sont mille fois plus immorales et plus dangereuses que ses écrits les plus

(certes mineurs) de la libre pensée ne furent ni particulièrement vertueux, ni même en toutes circonstances courageux, mais ils méritent, nous dit-il, de figurer dans le martyrologe de la libre pensée parce qu'ils surent, comme les plus vertueux et les plus sages, trouver en eux-mêmes les ressources nécessaires pour résister au désir de plier, de se conformer et de travestir la vérité, comme cela leur est demandé, et pour finir affronteront la mort avec dignité. Telle est la vertu, telles sont les "bonnes mœurs" auxquelles Jules Barni, philosophe républicain et "irréconciliable" à l'Empire fait appel. Refusant de se placer sur le terrain des idées abstraites et de la morale théorique³⁹, Jules Barni prône une histoire de la morale et des idées qui aille des "écrivains aux idées", afin, dit-il, de montrer "ce que les idées ont de vivant"⁴⁰. Bien que chaque philosophe, chaque martyr que Jules Barni entreprend de présenter ait pour fonction de "représenter" une idée philosophique particulière⁴¹ ou une époque de la lutte de la libre pensée⁴², plus qu'à une histoire des progrès de la Raison et des Lumières, c'est une véritable saga que Jules Barni peaufine dans les moindres détails, dans laquelle chaque héros porte, à sa manière, le poids de la liberté du monde sur ses épaules. Avec une minutie extrême, le souci d'apporter des documents originaux et peu connus, il peint la résistance pacifique mais inflexible de ses martyrs. Il ne nous épargne rien des multiples persécutions que leur valent leur détermination, nous décrit, par le menu, leurs errances interminables, prix de leur courage, les pièges qui leur sont tendus par des bourreaux acharnés à leur perte, leurs doutes, leurs faiblesses, leurs angoisses⁴³. Grande est la solitude et grandes les douleurs de ces hommes et de ces femmes, dont la vie a basculé dans le drame, le jour où ils ont décidé de ne pas se plier à des conventions de pensée ou de langage, assurément

(suite note 38) *licencieux, parce qu'elles ont la prétention d'être sérieuses. (...) Plût à Dieu qu'ils eussent la moindre étincelle du feu sacré qui le consumait*" (*Histoire des idées morales, op.cit.*, p. 349). Il n'est pas impossible que cette philippique ait visé Victor Cousin qui considérait le Candide de Voltaire, comme "l'œuvre la plus immorale, jamais écrite par une plume humaine", ce que Jules Barni se fait un plaisir de signaler dans une autre partie de l'ouvrage.

39. Se plaçant, en cela, aux antipodes des ouvrages de morales abstraites de deux philosophes républicains, *La Démocratie* d'Etienne Vacherot (1860) et la *Science de la morale* de Charles Renouvier (1869). *La Morale dans la démocratie*, bien que moins personnalisée que ces deux ouvrages restera également fort éloignée de cette visée scientifique et abstraite, restant sur le terrain d'une morale concrète et "historicisée", assez éloignée cependant de la "morale pratique" qui triomphera dans le primaire par la suite.

40. Barni (J.), *Histoire des idées morales, op.cit.*, pp. 50-51.

41. Montesquieu symbolise l'idée de liberté politique, Voltaire, celle d'humanité, Rousseau, l'égalité et la souveraineté des peuples, Diderot, la lutte contre le fanatisme et la superstition. *Ibid.*, p. 28.

42. "Je les ai choisis de manière à vous monter dans ses diverses figures la libre pensée aux prises avec les divers ennemis qu'elle a trouvés successivement en face d'elle" (le paganisme grec, le despotisme des empereurs romains, le fanatisme catholique, le protestantisme lui-même). Barni (J.), *Les Martyrs, op.cit.*, p.4.

43. Les persécuteurs eux-mêmes ne sont pas des puissances abstraites. Au contraire, on assiste bien souvent à un affrontement personnel de toute une vie entre un philosophe, épris de liberté, et son bourreau, acharné à sa perte, comme Ramus et Charpentier (auxquels il consacra deux articles dans *L'Avenir* avant de les intégrer dans les *Martyrs*), Michel Servet et Calvin (certainement l'affrontement le plus spectaculaire, que les Genevois n'apprécient guère), Madame de Staël et Napoléon.

conformes aux bonnes mœurs, mais qui leur paraîtront, après examen, contraires à la vérité. En ce jour funeste et heureux où ils ont choisi d'être fidèles à la vérité et à eux-mêmes plutôt qu'aux bonnes mœurs, ils ont signé leur destin de martyrs. Leur vie devient alors celle d'hommes traqués, ce sont d'innombrables souffrances, et pour la plupart d'entre eux la mort la plus atroce, qui les attendent⁴⁴.

Le moins qu'on puisse en dire c'est que Jules Barni promet une existence difficile à ceux qu'il exhorte à suivre l'exemple de ses héros et martyrs, et qu'il se garde bien de justifier un tel calvaire par un avenir radieux. La sobre conclusion des *Martyrs* ("*Prison, exil, torture, ciguë, bûchers, échafauds, supplices et persécutions, de toutes sortes, tout a été vain contre la vérité ; elle n'en pas moins marché*") sonne tout autant comme un glas des espoirs de lendemain qui chante que comme un message d'espoir⁴⁵. Conclusion, sans doute inspirée par les "sombres temps" pensera-t-on. Cependant, il faut noter que si la composante tragique que prend son œuvre durant cette période s'estompera par la suite, à aucun moment, Jules Barni ne concevra la République comme une sorte de terre promise où tout serait réglé. La République ne vit pour lui que par les bonnes mœurs des citoyens et celles-ci sont par essence d'une fragilité extrême. "*Le despotisme vit d'égoïsme et de corruption, mais les républiques en meurent*", écrira-t-il dans *Manuel républicain*. Jules Barni ne cessera de le répéter, la vertu est rarement récompensée et les idéologies du bonheur sont non seulement des leurres mais des pièges liberticides autant que mortifères⁴⁶.

De cette description, trop brève et schématique d'ouvrages - qui mériteraient bien d'autres commentaires - , nous retiendrons que ces livres, qu'on serait tenté de classer soit dans une certaine tradition républicaine de vies des hommes illustres⁴⁷, soit dans une histoire des progrès triomphants de la Raison, révèlent finalement des abîmes de complexité et d'inconfort, relèvent d'une dialectique particulièrement complexe des rapports de la morale et du politique. Jules Barni plaçait si haut la barre de la vertu républicaine que même ses amis les plus proches auront bien de la peine à le suivre. Ces soli-

44. Il faudrait pouvoir situer "l'héroïsme" Barnien par rapport à cet "héroïsme" des temps modernes, analysé par Miguel Abensour, que je remercie de m'avoir signalé *Les Martyrs de la libre pensée*. cf. Abensour (M.), "La disposition héroïque et son aliénation", *Tumultes*, n°2-3, 1993, pp. 59-87, Université Paris VII Denis Diderot.

45. *Les Martyrs de la libre pensée*, op.cit., p. 287.

46. Jules Barni, "Fragments sur le bonheur", *La Liberté de penser*, t. 4, 1849, pp.315-329. *Commentaires sur la Revendication de la liberté de penser auprès des princes de l'Europe qui l'ont opprimée jusqu'ici* de Fichte, présentation des idées de Rousseau, pour ne citer que quelques-uns des textes, où il aborde le sujet. Si l'on peut voir dans la perpétuation de ce thème, le pessimisme fondamental d'un homme, au caractère tourmenté, englué dans un moralisme austère, sa connotation politique ne saurait tout-à-fait nous échapper, tant derrière la critique avouée de la doctrine stoïcienne, ou des promesses de bonheur offertes par le despote, semble se profiler une critique, elle, implicite et jamais abordée de front, des théories révolutionnaires de la vertu et du bonheur.

47. Comme on le sait, les pédagogues de la III^e République ne feront pas une moindre consommation de vies des hommes illustres que les pédagogues "d'Ancien Régime".

taires, en proie aux pires souffrances, ces martyrs, dont la vertu n'est récompensée ni ici-bas ni dans l'au-delà, ces héros qui n'annoncent aucun lendemain qui chante, ne feront pas recette. Sur le chapitre de la morale, les républicains se montreront nettement plus friands de l'onctueuse et paternaliste prose de Jules Simon que de l'héroïsme barnien⁴⁸.

III - DU HÉROS DE LA MORALE À LA CONSTITUTION ET À LA SAUVEGARDE DE LA RÉPUBLIQUE

Mais pensera-t-on, l'individualisme soudain de Jules Barni n'est-il pas en contradiction avec son article de 1849 ? Y aurait-il revirement, motivé par l'évolution de la situation politique ? Jules Barni ne trahirait-il pas par là son élitisme ? Ne parle-t-il pas "*d'esprits dominateurs*"⁴⁹ à propos des grands philosophes du XVIIIe siècle ? Il y aurait d'un côté le peuple qu'il faut éduquer, à qui il faut "*inculquer*", "*par tous les moyens*", "*l'amour de leurs droits et de leurs devoirs*" (probablement de leurs devoirs plutôt que de leurs droits), qu'il faut "*préserver des fausses doctrines*", de l'autre, une "*race*" de "*héros*" ou de "*surhommes*", une élite (bourgeoise, bien entendu) d'intellectuels et d'hommes politiques, parangons d'une morale supérieure, dont on ne peut pas exiger qu'ils fassent coïncider pureté des mœurs et morale politique, qu'ils se conforment à l'idéal des bonnes mœurs en vigueur dans leur société. Certes le fait que Jules Barni ait pris fait et cause pour le suffrage universel et pour l'instruction primaire fait de lui un républicain "progressiste", mais ses propos n'avaient, à vrai dire, rien de bien rassurant. Qu'il ait lutté avec courage et conviction, à n'en pas douter, contre l'Empire, au nom de la liberté de penser, n'était pas en soi une garantie de libéralisme "à vie". Jules Barni n'a-t-il pas, dès 1870, et même dès 1868 avec *La Morale dans la démocratie*, repris sa croisade pour la moralisation du peuple ? Comment faire le lien entre Barni "libre penseur" et Barni démodé ? Où passent les frontières de l'un à l'autre ? N'a-t-il pas, à sa manière, lui aussi, comme ces gens qu'il dénonçait avec horreur dans ses conférences de Liège, pratiqué deux morales ? Libre-penseur exaltant l'action du héros sous l'Empire, démodé prêchant les bonnes mœurs au peuple sous la République ?

Deux types d'arguments s'opposent à une telle interprétation de la philosophie morale et politique de Jules Barni et de son action en faveur de la moralisation. Il y d'abord la persistance, chez lui, des analyses critiques concernant l'hypocrisie morale de ceux qui sont considérés comme les élites politiques, voire morales de la France. C'est ensuite, le caractère intraitable de son individualisme moral, indexé sur le droit naturel, qui jamais ne se démentira et

48. Il n'est que de comparer les maigres tirages des livres de Jules Barni, dont presque aucun ne fut réédité de son vivant, aux tirages proprement phénoménaux, atteints par tous ceux de Jules Simon, pour avoir une idée du succès des thèmes moralistes auprès des lecteurs de l'époque et de l'insuccès de la morale de Jules Barni auprès des mêmes lecteurs. En réalité le lectorat de Jules Barni semble s'être limité à une très petite fraction de républicains aussi prestigieux que peu nombreux (Quinet, Michelet, Vacherot, Despois, Dide).

49. *Histoire des idées morales, op. cit.*, p.28.

fera de sa “démopédie” une entreprise passablement différente de la démopédie des années 1880. C’est par les textes dans lesquels il présente les philosophes qui sont à ses yeux les plus importants : Rousseau, Kant et Fichte, que l’on peut vraiment comprendre la philosophie morale et politique de Jules Barni, observer la mise en place des principes philosophiques, moraux et politiques, sur lesquels reposeront plus tard son entreprise de “moralisation” et d’éducation. C’est par leur lecture que l’on peut prendre la mesure de la profondeur et de l’étendue de l’individualisme moral de Jules Barni. En effet, de la façon la plus inattendue, - et c’est ce qui fait son originalité - sa philosophie “cumule” l’individualisme politique des Lumières françaises et l’individualisme moral “romantique”, soucieux de droit et de pluralisme, des Lumières allemandes. Il rejette avec la dernière énergie les aspects “holistes”⁵⁰ de la philosophie de Rousseau (la “volonté générale” qui influence la philosophie politique française), comme ceux de la philosophie du dernier Fichte. Il ne veut voir dans l’éducation morale et politique du citoyen républicain, qu’il appelle de ses vœux, que l’éducation du “caractère” (au sens Kantien du terme). Il ne garde de la notion de “génie” d’un peuple que l’idée qu’on ne peut réformer arbitrairement les mœurs d’un peuple, si cette réforme n’émane pas de la volonté conjointe des différents acteurs du politique. Incontestablement, Jules Barni se représente cette France républicaine et démocratique (donc morale), dont il rêve, plus, comme une “société”, fondée sur la vertu de ses citoyens que comme une “communauté”⁵¹.

Les “bonnes mœurs” de la bourgeoisie républicaine

La moralité du peuple est loin d’être le seul sujet de préoccupation de Jules Barni en matière de morale et de politique. Une source d’inquiétude, importante pour lui, réside dans ce qu’il désigne avec véhémence comme la faiblesse morale des élites politiques. Sous couvert de se livrer à l’exercice typiquement politique et relativement convenu de la critique de Napoléon III à travers Napoléon Ier, renouant avec la veine des conférences de 1859, Jules Barni se livre à une analyse des plus moralisantes, puisque menée au nom d’une “*école morale*” en histoire, mais qui ne manque pas d’aperçus relativement aigus sur la “morale” des élites politiques. Dans *Napoléon et son historien M. Thiers*, dédié à son ami le Colonel Charras qui venait de mourir⁵², il développe une analyse de la “perversité” du despote, de sa capacité à corrompre, à séduire, à tromper, à jouer de la polysémie des mots, pour miner de l’intérieur les institutions républicaines. Mais là n’est pas la partie la plus intéressante de ce livre. Ce qui, de toute évidence, trouble le plus Jules Barni, et qu’il cherche à

50. Nous reprenons ici la distinction faite par Louis Dumont entre l’individualisme (opposé au holisme) qui valorise l’individu (ici l’être moral) et le holisme qui est la théorie d’après laquelle le tout est quelque chose de plus que la somme des parties, et subordonne l’individu humain. *Essais sur l’individualisme*, Points, Seuil, 1991, p. 303.

51. La culture allemande oppose la communauté (Gemeinschaft) qui est unité, appartenance culturelle et la société (Gesellschaft) qui est division, lutte d’intérêt.

52. Chacun de leur côté, Charras et Quinet avaient écrit une *Histoire de la campagne de 1815*.

dénoncer en la personne de Thiers, ce n'est pas la perversité -somme toute "naturelle" - du despote, ni la fascination populaire pour un homme au destin si prodigieux, mais c'est l'absence de point de vue moral des élites politiques. Ce qu'il décrit avec finesse et acuité dans cette "résistible ascension" du premier Bonaparte, c'est l'attitude passive de tous, "vieux républicains" compris, face à celui qui n'est encore qu'un despote en puissance. Avant même que celui-ci ait conquis le pouvoir, avant qu'il ait été à même de les corrompre, ses futures victimes se sont laissées séduire par son cynisme et son absence totale de scrupules. Comme si ses victimes elles-mêmes, au nombre desquelles des républicains sincères et insoupçonnables, "consentaient", dans le secret de leur cœur, à la perversion et à "l'amoralité" de cet aventurier sans foi ni loi, qui pousse l'aplomb, jusqu'à prétendre incarner à lui seul toutes les vertus révolutionnaires. Ces prétentions exorbitantes ne devaient rencontrer que fort peu d'opposition. Les hommes politiques les plus rassis et les plus expérimentés semblaient, suggère Jules Barni, comme hypnotisés par une "*folle admiration envers les crimes heureux et l'ambition insatiable*". Comme le seront, plus tard, ces historiens qui, comme Thiers, n'ayant d'autre critère de la morale que la réussite, trouveront morale la conduite de Bonaparte, aussi longtemps qu'elle sera couronnée de succès, et ne critiqueront des actions de Napoléon que celles dont l'échec est pour eux la preuve d'une erreur tactique. Au-delà de Thiers, Jules Barni attaquait une fois de plus, "*l'école fataliste*", que dénonçaient déjà, à longueur de colonnes, les jeunes universitaires insermentés qui écrivaient dans *l'Avenir*. L'école fataliste, non contente d'encourager ses lecteurs dans leur apathie politique, entretient la plus totale confusion, lui reproche Jules Barni, entre apparentes "bonnes mœurs" et moralité. Au prétexte que Bonaparte était courageux, intrépide, sobre, travailleur et raisonnablement volage, elle le présente comme un homme d'Etat non seulement capable mais honnête et désintéressé, fermant les yeux sur ses mensonges, trahisons, forfaits et tentatives de corruption en tout genre. En feignant de considérer que Bonaparte n'attentait pas aux bonnes mœurs, l'école fataliste occultait tout simplement un aspect fondamental de la réalité : à savoir que le despote ne pouvait asseoir son pouvoir que sur l'avilissement de l'ensemble des citoyens. A l'école fataliste Jules Barni oppose "*l'école morale*" qui ne croit pas à "*l'enchaînement des faits historiques*" mais à la liberté morale en histoire, se "*dévoue à la cause de la liberté et de l'humanité (cette cause perpétuellement trahie par une folle admiration envers les crimes heureux et l'ambition insatiable), juge les hommes à leurs actes et selon les imprescriptibles lois de la conscience et de la morale publique*".

Les limites des Lumières françaises en matière de liberté morale

Rousseau, à qui il ne consacre pas moins de 13 leçons de *l'Histoire des idées morales et politiques* "représente" (pour Jules Barni) "dans l'ordre des idées morales, le retour de l'âme sur elle-même, l'appel à la conscience comme à une voix intérieure qu'il faut toujours consulter, le *sentiment* en général ou un *instinct naturel* et dans l'ordre des idées politiques le principe de *l'égalité républicaine* et de la *souveraineté du peuple*". Mais Jules Barni s'étend peu sur le principe de la volonté générale, et s'il déclare trouver admirable l'axio-

me, “trouver une forme d’association qui défende et protège de toute la force commune les personnes et les biens de chaque associé et pour laquelle chacun s’unissant à tous n’obéirait pourtant qu’à lui-même et reste aussi libre qu’auparavant”, c’est pour mieux s’en prendre à l’idée d’une religion civile. La religion civile proposée par Rousseau, ne peut pas être à ses yeux, le moyen d’assurer le bien commun, de fonder une morale commune à toute une société. Comment Rousseau, commente-t-il avec indignation, ne voit-il pas que cette proposition est parfaitement antinomique de l’axiome qu’il énonçait précédemment. Cette proposition est “indigne” de lui. Rousseau, qui admire beaucoup trop Lycurgue et Calvin, “oublie trop, quand il parle du peuple que, s’il est une personne, ce qui est très vrai en un sens, cette personne n’est pas rigoureusement et absolument une, mais quelle se compose elle-même d’autant de personnes qu’il y a d’individus dans l’Etat, et que la volonté générale qui en est le résultat ne saurait avoir dans la réalité l’unité idéale et abstraite qu’il lui attribue”. “Les citoyens ne sont pas seulement les membres d’un corps organisé; ils sont eux-mêmes de libres personnes librement associées, dont chacun conservera son autonomie”⁵³. On mesure là toute la distance qui sépare Jules Barni de ses compatriotes et amis républicains, qui dans l’ensemble, comme le feront observer de nombreux analystes du politique, sont plutôt enclins à voir le peuple et la volonté générale comme une entité⁵⁴.

L’individualisme moral des “Lumières allemandes” comme solution à la crise morale et politique

D’où Jules Barni tire-t-il sa conception des rapports entre la morale, les mœurs et le politique ? La seule biographie existante de Barni, les quelques discours d’hommages dont nous disposons, ne nous donnent pas d’indications concernant les origines premières d’une disposition particulière à ne se satisfaire ni du rationalisme un peu léger et mondain des Lumières françaises, ni du caractère fusionnel de la volonté générale Rousseauiste, si populaire dans les milieux républicains français, de son inclination à leur préférer l’austère individualisme moral de Kant et de Fichte. Cependant, Jules Barni paraît lui-même suggérer au moins une piste sur les raisons qui l’ont amené à se passionner pour les Lumières allemandes. On devine assez aisément, comme nous avons déjà eu l’occasion de le remarquer, que l’absence de perspectives politiques n’a probablement pas été étrangère à l’exaltation de l’action du héros solitaire, s’érigeant seul en rempart de la vertu contre le crime et le vice despotique. Cependant, son intérêt pour l’individualisme moral pourrait bien avoir des sources antérieures, qu’il nous livrerait, lorsqu’il nous parle de

53. *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIème siècle*, op.cit. p. 259.

54. Pierre Rosanvallon observe qu’il y a “un illibéralisme principal de la démocratie française”, qui se manifeste par une aspiration à l’unité et “qui est quelque chose de très profond et de tout-à-fait structurant dans la culture politique française”. “L’aspiration à l’unité repose sur une assimilation du pluralisme à la division”. (Rosanvallon P., op.cit., p. 288). C’est l’un des reproches que faisait également Edgar Quinet à la culture politique révolutionnaire. Cf. Furet (F.), op.cit.

Kant et de Fichte. La philosophie de Kant, comme celle de son disciple Fichte, pourrait avoir fourni à Jules Barni le moyen de sortir de ce qu'il ressentait à la fois comme une crise morale personnelle et comme une crise morale "de civilisation". Jules Barni ne parle-t-il pas de son propre itinéraire, lorsqu'il cite, très longuement, les lettres de Fichte à sa fiancée, décrivant les effets apaisants qu'ont produit sur lui la découverte de la philosophie de Kant ? Tout le laisse à penser. "Au lieu, écrivait Fichte (cité par Barni), de m'occuper des choses extérieures, je m'occupe davantage de moi-même. Cette étude m'a donné une tranquillité que je n'avais pas encore sentie; je lui dois d'avoir vécu les moments les plus heureux dans la situation extérieure la plus incertaine". "L'idée d'une liberté absolue, du devoir, etc ; me sont maintenant démontrés, et je m'en sens plus heureux. On ne saurait concevoir quel respect pour l'humanité, quelle force nous donne ce système. Quelle bénédiction pour un siècle où la morale a été renversée dans ses fondements, et où le mot de devoir a été effacé de tous les dictionnaires!". "Je sais maintenant tout à fait certainement que la volonté humaine est libre et que la fin de notre existence n'est pas dans le bonheur, mais dans ce qui nous en rend dignes"⁵⁵. Jules Barni souligne que (comme lui) Fichte ne se préoccupe guère que du côté pratique de la philosophie de Kant, dont les principes écrivait-il à sa fiancée "sont des spéculations fatigantes pour l'esprit et sans influence pour la vie humaine", mais dont les conséquences sont, par contre, de première importance "dans un siècle où les sources de la morale sont corrompues"⁵⁶.

Pour Jules Barni, Kant est de toute évidence, avant tout l'auteur de la révolution copernicienne en philosophie qui fait de l'individu le responsable de son propre destin moral. Cette apaisante certitude, Jules Barni la prolongera, de manière typiquement française, d'une seconde, d'ordre politique, l'homme n'est pas seulement responsable de son destin moral, il est également responsable de son destin politique. Il voit en Kant le philosophe de la modernité, un auteur fondamental et "incontournable", le théoricien de la philosophie critique et de la morale indépendante, de la pédagogie et de l'éducation du "caractère". Toutes ces raisons rendent nécessaire à ses yeux, cette entreprise retraduction en Français de l'intégralité des œuvres du philosophe de Kønigsberg, qu'il considère lui-même comme son "grand œuvre" philoso-

55. (Il y a), "si nous voulons nous rendre capables de nous gouverner nous-mêmes, écrira Jules Barni, dans la préface de *L'Histoire des idées morales, deux choses qu'il faut sauver du naufrage des dogmes religieux et des systèmes métaphysiques, et qui sont, en effet indépendantes : le sentiment de notre liberté morale, d'où naît celui de notre responsabilité, et le principe de l'obligation morale ou du devoir, qui engendre la vertu; sans ce double fondement, il n'y a pas de libre démocratie, pas de république possible*" (cité par Dide, *op. cit.*, p. 88).

56. Introduction à Fichte, *Considérations, op. cit.*, p. IX. Pour comprendre l'ampleur du désarroi moral de la jeunesse en ce début de siècle, lire les pages saisissantes du début de *La Confession d'un enfant du siècle* de Musset. La thèse du caractère tourmenté et angoissé de Jules Barni est confortée par Dide qui écrit que l'article de *La liberté de penser*, "Fragments sur le bonheur", publié en 1849, qui présente déjà la vie comme une lutte pour "vivre avec" ses passions et avec le mal et refuse la morale stoïcienne comme "déshumanisée", a été écrit à l'issue d'une crise profonde.

phique⁵⁷. Cependant, plutôt qu'à la "routinisation" et à la pacification des passions prônée par Kant, Jules Barni s'intéresse par dessus tout à l'éducation du "caractère"⁵⁸. Le Kant qu'il introduit en France n'est pas le philosophe du progrès (qui était le Kant popularisé par les positivistes), mais celui de la "conscience" et de la formation morale de chaque individu par la pédagogie⁵⁹. Mais il est flagrant que ce n'est pas avec le trop placide philosophe de Königsberg, qui prêche l'abolition des passions et se désintéresse trop des problèmes politiques⁶⁰, que Jules Barni se sent les plus profondes affinités, mais avec son bouillant disciple, Friedrich Gottlieb Fichte, théoricien de l'individualisme et du droit, représentant des Lumières allemandes dans ce qu'elles ont de plus romantique.

Fichte, le héros de la morale

La conception de la vertu républicaine de Jules Barni, sa vision de la société, les critères d'une "bonne" réforme des mœurs, nous les trouverons longuement exposés dans la très longue présentation qu'il fait de la personne de Fichte et de son œuvre. Cette présentation est significative à plus d'un titre. Par son volume (elle représente 56 pages particulièrement serrées), par sa forme (c'est un véritable "*Bildungsroman*"), par l'identification massive de Jules Barni à Fichte, par la variété des thèmes abordés. Ces textes (que se soit l'Avant-propos ou la présentation en introduction aux *Considérations destinées à rectifier le jugement du public sur la Révolution Française*) sont d'autant plus éclairants sur la conception des mœurs de Jules Barni que, comme Barni lui-même le fait observer, Fichte "*s'est placé successivement aux deux pôles des doctrines sociales qu'a développée la Révolution française : nos*

57. Dans son avant-propos aux *Considérations* de Fichte, évoquant son envie de présenter Fichte "tout entier", Jules Barni dit qu'il doit auparavant achever la traduction entreprise, parce que la philosophie de Kant, dit-il, "*non seulement, c'est le point de départ de toute la philosophie allemande, et comme le vestibule par où doivent passer toutes les doctrines*". Fichte, *Considérations, op.cit.*, Avant-propos du traducteur.

58. Jules Barni présente le Kant pédagogue au grand public dans une série de trois articles successifs, intitulés "Idées de Kant sur l'éducation", parus dans *l'Avenir*, des 22 juillet, 5 et 12 août 1855. "*Dans l'éducation telle que Kant la conçoit, écrit-il, le grand point est de former des caractères*". "*La culture morale a directement pour but de former le caractère. Le caractère consiste dans l'habitude d'agir d'après des maximes*" (*l'Avenir*, 12 août 1855). Les maximes dont il est question, se réfèrent aux principes du droit.

59. Cf. Decormeille (P.), "Sources et fondements de la philosophie politique des "républicains de gouvernement", *Les opportunistes*, 1986, p. 33.

60. Il reproche également à Kant la froideur de sa démonstration, purement logique, concernant la liberté morale. La liberté s'insurge-t-il, n'est pas, ne peut pas être, qu'un "attribut logique", c'est un "donné", un "fait". "*Mais quoi, est-il vrai que notre liberté n'est pour nous qu'un attribut purement logique ! ... Est-ce qu'il n'y a pas là une force réelle que je sens vivre en moi, ou plutôt qui est moi-même ? Aussi n'est-elle pas pour moi quelque chose d'abstrait et d'insaisissable, mais un pouvoir, une faculté dont j'ai la connaissance la plus directe et la plus évidente, car j'en ai la conscience ou le sentiment intime*", (*Essai sur le fondement de la métaphysique des mœurs et de la critique de la raison pratique*, Paris, Librairie de Ladrance, 1857, p. 257).

*individualistes et nos socialistes contemporains peuvent également reconnaître en lui leur précurseur*⁶¹. A cet égard, les critiques que Jules Barni adresse au Fichte pédagogue et réformateur ne sont pas moins intéressantes que les éloges qu'il adresse au théoricien du droit et de l'individualisme absolu.

Fichte "incarne" véritablement aux yeux de Jules Barni le "héros moral". C'est un héros positif, généreux, plein d'enthousiasme, presque "solaire", toujours prêt à se battre contre les tentatives de subornation du despote et de ses complices. Il est l'image même de la passion de la vie et de la liberté, de la confiance en soi. La description qu'il en fait, résume assez bien la conception qu'il a du philosophe, du héros, du républicain "idéal". Il le décrit comme "*une volonté ferme et inébranlable, jointe à un esprit capable des plus hautes idées et à un cœur animé des sentiments les plus hauts et les plus nobles*" et parle à son sujet, d'"*exaltation soutenue*", d'"*enthousiasme calme*", de "*dévouement réfléchi, pour tout ce qui est grand et vraiment bon : la vérité, la liberté, la justice, l'humanité, la patrie*". "On peut, poursuit-il, le comparer à certains héros de Plutarque : incapable non seulement de toute faiblesse, mais de toute hésitation, il suivait avec un fermeté inflexible la ligne qu'il s'était tracée lui-même, et ni les attaques ni les suffrages extérieurs ne pouvaient rien sur sa conviction et sa conduite". "A l'exemple des sages de l'Antiquité, il ne séparait pas la pensée de l'acte". C'était "un corps de fer au service d'une volonté de fer; toute sa démarche était ferme et décidée; sa parole grave et puissante, toute sa personne annonçait l'énergie, la résolution, la conviction". "L'idée d'une activité spirituelle libre et indépendante, est le principe, l'âme, la substance de sa métaphysique, de sa morale, de ses théories politiques". Le jeune Fichte, ne pouvait, dit-il, que se passionner pour la Révolution Française à ses débuts, parce qu'il y voyait "*cette reconstruction de la société toute entière sur les bases du droit naturel et de la justice absolue*". Comme on peut le constater, Jules Barni admire sans restriction l'individualisme fichtéen parce que c'est un individualisme moral et noble, épris de justice et d'indépendance, qui ne connaît d'autres références que le droit naturel. Barni porte également au crédit de Fichte l'affirmation du caractère sacré du droit. Il l'admire, au plus haut point, pour avoir, face aux armées napoléoniennes qui occupaient sa patrie, protesté avec courage, contre la monarchie universelle. Particulièrement intéressant est le fait que Jules Barni, reprend à son compte le motif donné à cette opposition qui s'énonce au nom de "*l'ordre divin qui a établi une extrême diversité entre les peuples comme entre les individus*"⁶². Il reprendra également à son compte, dans les *Discours à la nation allemande* les conseils donnés aux Allemands de ne compter que sur leurs propres forces⁶³

61. *Considérations destinées à rectifier le jugement du public sur la Révolution Française, précédées d'une Revendication de la liberté de penser auprès des princes de l'Europe qui l'ont opprimée jusqu'ici*, Avant-propos du traducteur.

62. Introduction à Fichte, *op.cit.*, p. p. LXXIII.

63. "Je ne me suis pas lassé dans ce discours", disait Fichte (cité par Barni), "*de vous inculquer cette idée, que rien ne peut vous aider que vous-mêmes (...) que la vie qui appartient en propre aux hommes, mais les rapports des hommes entre eux, ce sont les hommes qui se les font à eux-mêmes, et non pas une puissance placée en dehors d'eux*", (Fichte, *op.cit.*, p. LXXV).

et l'exhortation particulière, adressée à *chacun* d'entre eux, de se comporter "comme si le salut des races futures reposait uniquement sur lui"⁶⁴.

IV - LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA PACIFICATION DES MŒURS ET DANS LEUR RÉFORME

Les critiques que Barni adresse à Fichte portent toutes sur le rôle de protecteur des bonnes mœurs et de réformateur des mœurs assigné à l'Etat. Au jeune Fichte il reproche son libéralisme outrancier et au dernier Fichte l'"*illibéralisme*" et l'autoritarisme de sa politique en tant que pédagogue et réformateur, au service du Roi de Prusse.

L'Etat comme garant des mœurs démocratiques

Jules Barni se montre très critique à l'égard de Fichte, lorsque, par parti-pris contre l'Etat, il prétend réduire le rôle de ce dernier à la portion congrue. Barni objecte à Fichte que le contrat est en effet la seule forme de relation démocratique entre individus mais que, sans garantie de la puissance publique, il ne peut y avoir de contrats privés⁶⁵. C'est donc le rôle de l'Etat, dit-il, d'être le garant des droits des uns et des autres, dans les limites du droit naturel⁶⁶. De plus "s'il est vrai, poursuit Jules Barni, que la culture doit émaner plutôt de l'individu que de l'Etat, n'est-il pas vrai aussi, que dans certains cas, comme quand il s'agit de civilisation un peuple encore barbare, l'Etat peut prendre de grands services par son initiative et sa puissance directe et que, dans tous les cas, il est la condition nécessaire, je ne dis pas le principe moteur, de tout progrès parmi les hommes ?"⁶⁷

64. "Nous relever, cela dépend de nous seuls et certainement il ne nous arrivera plus rien de bien que si nous nous le procurons à nous-mêmes, et surtout si chacun parmi nous agit pour sa part comme si il était seul, et comme si le salut des races futures reposait uniquement sur lui", p. LXXIV.

65. "Il n'y a pas de contrats généraux entre les individus sans une puissance publique qui garantit le respect des droits de chacun", *Ibid.*, pp. XXXIV, XXXV.

66. "Ne dites pas", écrit Jules Barni, "que l'Etat transgresse ses limites lorsqu'il s'empare du domaine du droit naturel : il est là au contraire sur son véritable terrain. Je reconnais avec vous qu'il est de sa nature envahisseur, et que, si on le laisse faire, il empiète bientôt jusque sur le domaine de la conscience; renfermons-le donc, autant que possible dans ses limites, mais ses limites se sont précisément celles du droit naturel". Il faut distinguer deux espèces de société : la société civile qui a pour fin la garantie des droits de l'homme "et hors de laquelle il n'y a pas de salut pour le droit" et "sous la surveillance et la protection des lois et de la puissance publique qui la constitueront", "cette autre société où les hommes n'ont plus d'autres relations que celles qui leur plaît de former entre eux, suivant leur conscience et leurs goûts, ou leurs intérêts (sociétés religieuses, littéraires, industrielles etc)", domaine des contrats c'est-à-dire de la liberté individuelle, *Ibid.*

67. *Ibid.*, p. XXXVII.

Les limites du rôle de l'Etat en matière de réforme des mœurs

Jules Barni reproche par contre au Fichte réformateur et pédagogue, de se montrer, au nom du droit absolu, bien peu respectueux de l'état des mœurs et du droit des personnes. En contradiction totale avec son souci, précédemment manifesté, de ne pas empiéter sur la toute puissance de l'individu (qui l'avait conduit à priver celui-ci de la protection de la puissance publique), Fichte, au nom du droit absolu, imaginera une politique de réformes bien peu démocratique. Juger ou entreprendre une révolution, tout en prenant pour modèle l'idéal du droit, suppose, estime Jules Barni, qu'on ait égard au caractère et à l'état du peuple qui l'a entreprise ou va l'entreprendre, et en ce sens, il faut faire appel à l'histoire, ce que, dans son enthousiasme philosophique pour le droit absolu, Fichte "*a beaucoup trop négligé*". Fichte attribuait l'état pitoyable de son pays, soumis à la botte napoléonienne, à la mollesse des hommes et à leur paresse. Voulant "*régénérer le pays tout entier*", "*pour le tirer de l'abîme où il s'était laissé tomber*", il s'est imaginé pouvoir le faire, en instituant "*un système complet d'éducation publique qui rompit entièrement avec le passé et communiquât aux jeunes générations l'esprit qui avait manqué aux anciennes*"⁶⁸. Sa méfiance envers la génération présente était telle qu'il refusait tous les maîtres qui en étaient issus et qu'il proposait de séparer, suivant en cela la méthode de Pestalozzi, les enfants des parents. C'était, commente Jules Barni, rendre son système totalement impraticable et "*chimérique*". Où trouver les pédagogues et les formateurs ? "*Il serait sans doute, ajoute-t-il, absurde de nier l'immense influence de l'éducation sur la jeunesse, et par la suite sur l'avenir d'un peuple; mais au moins faut-il que la société existante se fasse elle-même l'instrument de cette éducation; autrement celle-ci est impossible ou demeure stérile. C'est une erreur commune à beaucoup de réformateurs que de croire à la toute puissance des combinaisons artificielles*". Sous peine de risquer de ne porter que "*des fruits avortés*", toute révolution, toute constitution nouvelle, doit tenir compte du "*génie*" propre ou du génie particulier de chaque peuple⁶⁹.

68. *Ibid.*, p. LXX.

69. "*Pour juger ou entreprendre une révolution, (il faut) bien savoir à quel peuple on a affaire c'est-à-dire bien connaître son caractère, ses qualités et ses défauts, son passé, ses traditions et ses habitudes, le degré de civilisation auquel il est parvenu, etc. Il est bien évident que si l'on ne tient pas compte de ces éléments on n'aboutira à aucun résultat solide*" (...) "*On a fait trop bon marché de la connaissance expérimentale non de l'homme mais des hommes*". "*Il n'est pas vrai que les différences qui existent entre eux soient insignifiantes, ou qu'il soit si facile d'apprendre à les connaître et à en faire usage*". Jules Barni manie la référence au "*génie*" des peuples avec une grande discrétion, pour l'époque. Dans ce texte du moins, c'est plus une incitation à la prudence en matière de réforme des mœurs, qu'une affirmation de différences intangibles. Cependant, il serait particulièrement intéressant d'avoir accès à l'ouvrage d'anthropologie que Barni projetait de publier et dont Paul Janet, dans son éloge funèbre, croit savoir qu'il existait sous forme de manuscrit achevé, prêt à l'impression (de même que des *Prolegomènes à une métaphysique future* et "un certain nombre de petits traités"). Mais le souhait qu'il émet de voir ces ouvrages publiés, à titre posthume, ne sera pas suivi d'effet.

V - ÉCLAIRER, MORALISER, PACIFIER

Quelques dix ans plus tard, Jules Barni allait pouvoir tirer des leçons pratiques de ses réflexions sur la réforme des mœurs. Dans un livre publié en 1868⁷⁰, Jules Barni se plaçait dans une nouvelle perspective, mais ce livre intitulé *La Morale dans la démocratie*, touffu et foisonnant, aux intentions parfois obscures, trop moralisant pour les uns, trop libertaire pour les autres, désarçonna. Cet essai était sans doute politiquement prématuré. Son caractère quelque peu brouillon, de "somme" de toutes les préoccupations de l'auteur, sans doute trop en rupture avec son style habituel, décontenançait ses amis, sans lui amener de nouveaux lecteurs⁷¹. Cependant il eut au moins un lecteur attentif, puisqu'en 1870, en plein siège de Paris, Gambetta fera appel à Jules Barni, pour rédiger un nouveau *Manuel républicain*. Celui-ci parut, sous forme de "feuilleton" dans le *Bulletin de la République*⁷².

Faire connaître les principes, les institutions et les mœurs de la future République

Jules Barni concluait son avant-propos à l'édition en 1871 de son *Manuel* sous forme de plaquette, par ces mots, qui ne peuvent qu'évoquer pour nous les propos de Fichte s'adressant à la nation allemande, repris et commentés par Jules Barni une décennie plus tôt : "*Tous les despotismes qui ont pesé sur ce pays, particulièrement le bonapartisme, qui l'a poussé à l'abîme, ont travaillé à pervertir les esprits et à dégrader les caractères. Il s'agit de remettre de la clarté dans nos idées et de la dignité dans nos mœurs. Ce sont là les premières conditions de la régénération. Puisse ce livre aider à cette œuvre de salut!*"⁷³. Quoique prêchée par le journal d'un gouvernement, cette "régénération" n'est pas encore une politique d'Etat, le Gouvernement Provisoire n'a guère de légitimité, il ne peut même pas siéger dans sa capitale, occupée par une armée étrangère. L'Empire, le régime despotique, s'est effondré, mais la République est encore loin d'être établie. Elle ne sera confirmée constitutionnellement qu'en 1875, au détour d'un amendement, et politiquement, l'année

70. Il s'agit toujours de cours professés au Grand Conseil. L'ouvrage était annoncé "pour paraître prochainement" en 1865, lors de la sortie du premier tome de *l'Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIème siècle*.

71. Le livre mériterait à lui seul un article, mais en l'état actuel de la recherche, on ne sait rien des raisons qui ont amené Jules Barni à se lancer dans une aussi vaste et complexe entreprise. Je ne sais pas à quel période ce cours a été professé, l'ouvrage a été rédigé après sa démission à l'Université. Ses amis républicains apprécièrent énormément son *Napoléon et son historien M. Thiers* et semblèrent quelque peu perplexes au sujet de *La Morale dans la démocratie*. Auguste Dide ne cache pas qu'il trouve le livre exécration. De ses amis, seul Paul Janet paraît considérer que c'est son meilleur livre. Quoi qu'il en soit *La Morale* ne fut réédité qu'après sa mort et ce n'est pas un hasard si c'est en 1880, c'est-à-dire au début de la "ferveur démopédique".

72. Qui remplaçait le *Moniteur des Communes*, alors enfermé dans Paris.

73. *La Morale dans la démocratie, op.cit.*, éd. Kimé, 1992, p. 276. Le *Manuel* était également diffusé sous forme de fascicules séparés (Les principes et les mœurs, les institutions etc.) par l'Union des républicains de la Somme.

1879, qui voit le triomphe électoral des républicains et leur arrivée au pouvoir⁷⁵. Le *Manuel républicain* de Jules Barni est l'un des maillons de la plate-forme politique de la fraction du parti républicain qui soutient la politique de Gambetta et de Ferry. Assez cocassement, Jules Barni élu représentant de la Somme en juin 1872, à la faveur d'une élection partielle, élu ensuite député en février 1876, aura à siéger à la Chambre en pleine période "d'ordre moral". Mais cet ordre moral qui se caractérisait avant tout par une politique cléricale et anti-républicaine était aux antipodes de celui en faveur duquel il militait⁷⁵.

Le *Manuel républicain* était destiné à la formation de futurs citoyens républicains dont la vertu et l'action conjuguée "construiraient" la République. Il présentait les principes républicains, les institutions républicaines et consacrait, comme il se doit pour un livre écrit par Jules Barni, tout un chapitre aux mœurs républicaines (la dignité personnelle, le culte de la famille, l'amour de la liberté, l'amour de l'égalité, l'humanité, le respect de la loi, et le dévouement à la chose publique). On y trouvait bien entendu des références à la morale sociale du type : "*Qu'attendre d'une société qui traiterait à la légère la chasteté des femmes, les liens du mariage, l'éducation des enfants, le respect des parents, l'affection réciproque des frères ?*"⁷⁶ ; ou encore : "*instruire le peuple, c'est l'arracher aux appétits brutaux d'où naît le vice, qui le dégrade, et le crime qui peuple les prisons; c'est l'élever à la vie morale c'est le rendre digne de la République*"⁷⁷. Cependant, y étaient avant tout et surtout réaffirmés avec vigueur des principes politiques : le principe du suffrage universel et de l'instruction universelle obligatoire ("*l'ignorance des masses serait dans un gouvernement républicain, un contre-sens et une cause infaillible de mort*"), le principe de la liberté de conscience et de la liberté de penser ("*droit imprescriptible de l'homme*"), le droit à l'éducation des femmes, le rôle de la commune, la séparation des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire). Jules Barni demandait en particulier que tout citoyen puisse poursuivre devant les tribunaux "*tout agent de l'autorité qui use de son pouvoir pour attenter à la liberté que ce pouvoir est destiné à protéger*"⁷⁸. En matière de justice, il se prononçait pour une justice populaire exercée par des jurys et contre une justice rendue par des fonctionnaires dépendants de l'Etat⁷⁹.

74. Sur cette période cf. Mayeur (J.-M.), *op.cit.* ; Nicolet (C.), *L'idée républicaine en France*, Gallimard, 1982

75. La période que l'on a appelée "l'ordre moral" d'après le vœu exprimé par Mac Mahon de "rétablir l'ordre moral" en France se caractérise par l'échec de la Restauration monarchique. Jules Barni qualifie les tenants de l'ordre moral du Duc de Broglie de "*pauvres gens*", de "*malfaites mesquins et louches, doctrinaires de la niaiserie arrogante et des cupidités hypocrites...*" (cité par Dide (A.), *op.cit.*, p. 221)..

76. Barni (J.), *La morale dans la démocratie, op.cit.*, p. 345.

77. *Ibid.*, p. 288.

78. *Ibid.*, p. 319.

79. *Ibid.*, p. 320.

Les “missionnaires laïques”

Au *Manuel républicain* s’ajoutait l’entreprise de la *Société d’Instruction républicaine*, créée en 1870, à l’initiative de Jules Barni, mais qui, du fait des difficultés liées à la guerre, ne prendra véritablement son essor que l’année suivante. La Société d’Instruction républicaine était basée sur des comités locaux autonomes, répartis dans toute la France qui se fixaient pour tâche de recruter des “missionnaires laïques”, hommes de bonne volonté, capables de faire des conférences “destinées à faire pénétrer les idées républicaines dans les esprits qui y sont restés résolument fermés, ou qui, ce qui ne vaut pas mieux, les ont comprises et en ont fait ou s’en sont fait à eux-mêmes un épouvantail”. Ces conférenciers devaient par des “conférences élémentaires” chercher à faire connaître “les principes et les avantages du gouvernement républicain”, “éclairer les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs”. Le programme de chaque comité était laissé à sa propre initiative, il n’y avait aucune consigne politique venue d’un comité “central”⁸⁰. Les comités diffusaient des brochures “d’instruction républicaine”, éditées par la Société, au prix 15 centimes et des brochures de philosophie morale et politique (également à très bas prix). Ces brochures contribueront à la diffusion du programme de Gambetta et de Ferry. Son originalité est de mettre à la disposition du public la quasi intégralité de leurs discours-clés et des débats à la Chambre, lors des périodes de crise et d’affrontement (notamment la crise de mai à juin 1877, le manifeste des 363). Des bibliothèques populaires étaient prévues. On ne sait si cette partie du programme reçut un embryon de réalisation.

“Ce que doit être la République” : pourquoi, comment, avec qui moraliser le peuple

En dépit d’une santé fragile que n’avaient pas améliorée les fatigues, les amertumes et privations de l’exil et de l’organisation des Congrès de la Paix (dont le succès même avait généré bien des luttes de pouvoir), Jules Barni donne toujours énormément de sa personne et ne ménage pas sa peine. Il fait des conférences pour expliquer “Ce que doit être la République”⁸¹. Il y reprend un programme d’éducation et de moralisation du peuple fort proche de celui de 1849. Mais y apparaissent des thèmes qui n’étaient pas présents dans l’article de 1849 et que nous avons pu discerner disséminés dans ses écrits philosophico-politiques de la période de l’Empire. La République, dit-il, est “le gouvernement du peuple par lui-même”, “le self government” comme disent d’un seul mot les Anglais et les Américains”. L’instruction du peuple est donc la base de tout édifice républicain. Le gouvernement devra donc prendre

80. Un tract signé J. Barni, Jules Cazot, A. Dusolier, V. Leven, F. Buisson, secrétaire, précisait : “entière liberté des comités locaux. Pas de programme détaillé “qui aurait enchaîné la liberté des adhérents”...” L’adhésion à la République (...) en dit assez; .. ce principe est assez fécond pour qu’il n’y ait pas à exiger d’autres professions de foi”. “Archives” Buisson.

81. “Ce que doit être la république”, Conférence faite à Amiens, Abbeville, Mondidier, Doullens, Péronne en juillet et août dernier, 35 pages, petit format, 1872, Publication de l’Union républicaine de la Somme, 1872, nouvelle édition.

en charge *“une partie du système d’instruction publique (celle qui n’était pas prise en charge par les familles et les écoles publiques librement choisies par les familles). Mais cette partie, loin d’être négligeable représente la distribution gratuite “de toutes les connaissances indispensables”. “Ces connaissances (sont celles) sans lesquelles on n’est pas homme, à plus forte raison citoyen”.* Cette partie de l’instruction appelée enseignement primaire a pour fonction de faciliter *“l’accès de toutes les branches de l’enseignement supérieur à ceux qui sont capables d’en profiter”*⁸². Il ne s’agit de rien de moins que de faire *“du peuple français, par le biais de “l’instruction publique répandue à torrents”, “un corps de libres citoyens”, au lieu d’une masse de sujets.* En raison de l’importance de l’enjeu, la France devrait s’inspirer de l’exemple de la Suisse et consacrer le quart de son budget total à l’instruction publique. *“Nulle institution n’est plus essentielle”. “Sans la morale ou la vertu, il n’y a pas de République”.* La République doit donc être une *“école de morale autant qu’une institutrice”.* L’instruction est, pour Jules Barni, le premier moyen de la moralisation. Les citoyens doivent être éclairés sur leurs droits et sur leurs devoirs. Mais il faut également veiller à ce que les institutions aient des vertus moralisatrices par leur caractère véritablement républicain, c’est-à-dire quelles encouragent *“(le) respect de la dignité humaine, (la) responsabilisation, (l’)égalité civile et politique, (la) décentralisation”*, car *“tout cela sert précisément à former les âmes que réclame la République”.* Les tâches d’instruction et de moralisation ne doivent cependant pas relever du seul Etat. Les unes et les autres doivent avant tout être le fait des familles, ou des écoles privées pour ceux qui le désirent⁸³. L’Etat n’intervient que lorsque cette formation ne peut être donnée par ces moyens-là. Les *“vrais amis du progrès démocratique”* doivent également se mobiliser, pour prendre en charge eux-mêmes, en dehors du contrôle de l’Etat, une partie de cette éducation morale et politique qui doit faire progresser les *“mœurs de la liberté”* et aider la République à trouver des bases solides. On voit ici, défini, le rôle qu’assigne Jules Barni à une société comme la Société d’Instruction républicaine. Jules Barni n’insiste guère sur le plan des mœurs et de la morale sociale. Le “genre” électoral, la nécessité de gagner son auditoire à la République, et peut-être une relative euphorie donne à ces conférences une tonalité relativement optimiste. Jules Barni semble même compter que la vieille division entre patrons (les capitalistes) et ouvriers (le prolétariat) va s’effacer et espérer que cet effacement fasse disparaître *“chez les uns l’égoïsme ou la dureté du cœur, chez les autres l’envie; chez les uns l’opulente oisiveté, le libertinage plus ou moins élégant, chez les autres la honteuse paresse ou l’ignoble débauche”*⁸⁴. Cependant

82. Jules Barni avait voté contre la loi de 1875 sur l’enseignement supérieur. Nommé en 1876, Président de la Commission de l’enseignement supérieur et de l’enseignement primaire, il trouvait les réformes réalisées très insuffisantes, mais la maladie qui devait l’empêcher de solliciter un nouveau mandat après la dissolution de l’Assemblée, consécutive à la crise du 16 Mai 1877, mit un terme à son action. Un an plus tard il mourait.

83. Entière liberté doit être laissée aux écoles privées, la République est le gouvernement de la liberté.

84. “Ce que doit être la république”, *op.cit.*, p. 22.

il est un sujet sur lequel Jules Barni se montre intraitable c'est celui de la morale des candidats républicains⁸⁵.

Le dernier texte de Jules Barni est de 1875, année-clé (c'est celle de "l'amendement Wallon" et des lois constitutionnelles). Jules Barni réaffirme dans ce texte "testament" un credo inchangé. "*Eclairer, moraliser, pacifier*", tel est le seul programme vraiment républicain qui puisse donner la victoire définitive des républicains contre les monarchistes et contre le bonapartisme, rappelle-t-il. Il ajoute : "*La grande cause, la cause profonde du mal que je constate, elle est dans une sorte de vice organique que j'ai déjà eu l'occasion de signaler en d'autres circonstances et sur lequel on ne saurait attirer trop l'attention; elle est dans l'ignorance et dans le défaut d'éducation civique où ceux qui s'appelaient les "classes dirigeantes" ont laissés les masses et que d'ailleurs ils partageaient eux-mêmes à un si haut degré*"⁸⁶. "*Les habitudes césariennes sont*", (chez ceux qui prêtent une oreille attentive à de tels discours), "*plus fortes que les plus cruelles leçons*", "*il leur manque cette éducation morale et politique qui, en nous inspirant l'horreur du despotisme et l'amour de la liberté, font l'homme libre, le citoyen, le républicain*".

Jules Barni était du nombre des 363, qui le 16 mai avaient voté le manifeste de Spuller qui devait sceller l'union des républicains⁸⁷, puis la défiance, qui entraînera la dissolution de la Chambre et marquera le début du processus, qui en 1879, amènera les républicains au pouvoir. Son état de santé s'étant brutalement aggravé, il ne pourra se représenter aux élections législatives d'octobre 1877. Il mourra un an plus tard. Peu de temps sépare sa mort du moment où Jules Ferry, nouveau ministre de l'Instruction publique, entamera, avec Ferdinand Buisson ce programme de mise en place de l'école laïque, armée de la morale indépendante, qu'il appelait de ses vœux.

Que sont les bonnes mœurs (républicaines) devenues ?

Quelques années plus tard, la démopédie ne sera plus l'apanage de quelques pionniers de la morale laïque, comme Jules Barni et Ferdinand Buisson. L'engouement pour les questions d'instruction du peuple et de mora-

85. "*Donner le bon exemple, voilà le meilleur garant et peut-être, la meilleure propagande des sentiments républicains. Que ceux-là surtout ne l'oublient pas qui veulent être les prédicateurs de la démocratie, ou qui espèrent ou arrivent au pouvoir, à quelque degré que ce soit. Il faut que leurs actes répondent à leurs paroles, s'ils veulent être écoutés; et plus ils sont en vue, plus il importe qu'ils se surveillent eux-mêmes. Et en parlant ainsi, je ne sépare pas la moralité privée de la moralité publique, car la première est le soutien et la garantie de la seconde*", *Ibid.*, p. 19.

86. Jules Barni s'inquiétait alors particulièrement de ce que les Bonapartistes à nouveau faisaient assaut de populisme, faisant de "l'appel au peuple", une "nouvelle machine" de guerre. "*La renaissance du bonapartisme, le mal et le remède*", par Jules Barni, député de la Somme, *Instruction républicaine*. Nouvelle série n° 16, 1875, 11 pages.

87. Mayeur (J.-M.), *Les débuts de la IIIe République*, op. cit., p. 39.

lisation prendra une telle ampleur, que Pierre Rosanvallon, parlera à son sujet de "ferveur démopédique". Mais s'agissait-il de la même démopédie ?

De la morale en politique à la morale sociale, le glissement sera naturellement assez rapide, dès l'installation au pouvoir des républicains. D'autant plus rapide que jouent dans le sens d'un holisme bien étranger à l'individualisme moral de Jules Barni, des forces politiques a priori divergentes. La convergence de ces mouvements est même très probablement à l'origine de ce phénomène de raz de marée en faveur de la démopédie. Se côtoient, dans un même engouement pour l'instruction, et plus encore pour la moralisation du peuple, pour "l'orthopédie" sociale dirait Foucault, les ennemis d'hier, aujourd'hui réunis. Dans les rangs de l'armée quelque peu hétéroclite des démopèdes, on peut compter bon nombre de "républicains du lendemain" qui, en l'absence d'alternative politique, sont contraints d'inscrire leur action politique réactionnaire dans le cadre des institutions républicaines et tentent de "limiter les dégâts", des philanthropes traditionnels, ralliés eux aussi, et pour les mêmes raisons, à la République, et d'authentiques républicains de la deuxième génération⁸⁸. Au début du XXe siècle la morale laïque semble définitivement installée et le kantisme devient presque la philosophie officielle de la IIIe République. Est-ce-à-dire que l'individualisme moral de Jules Barni a triomphé ? Sûrement pas. Même les représentants les plus éminents de cette deuxième génération républicaine, ceux dont le républicanisme ne saurait être soupçonné, comme Fouillée et Durkheim, témoignent (au delà des hommages de circonstance aux "grands ancêtres") d'une volonté des plus nettes de se démarquer de la morale laïque de leurs prédécesseurs - mal dégagée de la religion et de la métaphysique - et de rompre avec l'individualisme moral⁸⁹. Alfred Fouillée s'interroge sur cette "quadrature du cercle" de la démocratie que représente l'antinomie fondamentale du "droit de suffrage, accordé à tous, et de la capacité, qui n'appartient réellement qu'à un certain nombre" et pour mieux combattre les Comtiens et les Kantiens inconséquents, il construit une "psychologie des peuples" totalisante, qui prétend au même degré de scientificité que la sociologie et la morale de Durkheim. Devenu le théoricien de la morale laïque "scientifique", et le successeur-rival de Buisson,

88. La seconde génération est "celle qui succède aux pères fondateurs, dont la tâche pratique est de construire l'Etat républicain, après que la république eut définitivement triomphé comme régime", Rosanvallon (P.), *op. cit.*, p. 356.

89. "Depuis moins de 30 ans", dit Emile Durkheim devant les Normaliens d'Auteuil, "nous poursuivons en France une entreprise pédagogique qui est certainement une des plus hardies parmi celles qui furent tentées jusqu'ici. Nous avons résolu d'enseigner à nos enfants des écoles primaires la morale en termes purement laïques. Je suis de ceux qui croient que l'entreprise était nécessaire et possible. Je suis aussi de ceux qui sont convaincus qu'une telle révolution n'allait pas sans difficulté. Certainement elle était beaucoup moins simple, beaucoup plus difficile que ne le pensaient les hommes de courage et de foi à qui revient, d'ailleurs, le très grand honneur d'en avoir pris l'initiative. Cela nous explique comment, malgré le zèle et l'ardeur (des) maîtres, les résultats obtenus laissent à désirer", Durkheim (E.), "L'Enseignement de la morale à l'école primaire", conférence à l'Ecole normale de Paris, Inédit publié par Gautherin (J.), *Revue Française de Sociologie* XXXIII, 1992, p.611.

Durkheim enseigne aux Normaliens que la conscience individuelle n'est rien d'autre que la voix de la société hypostasiée⁹⁰.

Morale scientifique ? Les avis divergent selon la conception que l'on a de la science. Morale en rupture par rapport à la morale laïque pré-scientifique de la première génération, comme le proclame Durkheim lui-même ? Très certainement et beaucoup plus que ne le laisserait soupçonner l'apparente continuité du discours moralisateur. Le temps des moralistes/libre-penseurs est bien fini. Est-ce, comme le penserait très certainement Jules Barni, un retour à l'hégélianisme qu'il haïssait tant ? La question mérite d'être discutée. Entre Jules Barni, et la génération de Fouillée et de Durkheim, c'est aux protestants libéraux⁹¹, appelés par Ferry à la direction de l'Enseignement primaire, qu'il avait incombé de mettre en place la morale laïque. Or on peut voir que ceux-ci ont eu un trajet très proche de celui de Jules Barni et partagent avec lui bon nombre de valeurs, plutôt rares sur le "marché" de la vie politique française. Comme lui, ils cumulent l'individualisme politique français et l'individualisme moral allemand, le souci de la formation morale et civique du citoyen sur fond de "religion du pluralisme". Leur attachement aux valeurs de la liberté de penser et du libéralisme est incontestable. Ce sont eux-aussi des moralistes/libre-penseurs, porteurs d'une "configuration individualiste" remarquable⁹², dont l'idéologie puise ses racines dans un protestantisme imprégnées par la philosophie des Lumières (françaises) et des influences théologiques, très marquées par les Lumières allemandes⁹³. Cependant, leur action

90. "Parfois, quand on montrait tout ce qu'il y a de supérieur à l'individu, on disait : la société n'existe pas en dehors de la conscience individuelle. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Rien du tout. (...) Il y a tout lieu de supposer que la puissance divine, c'est la société personnifiée, hypostasiée", Durkheim (E.), art. cit., p.619. Comme le fait observer Jacqueline Gautherin dans son analyse de cette conférence, on observe dans les propos de Durkheim un durcissement, une simplification par rapport à ses écrits théoriques, propre sans doute à ce genre de mode de communication et au public auquel il s'adresse mais préfigure l'approche qualifiée par F. A. Isambert de "normative" qui présidera à son dernier travail (Gautherin J., "Durkheim à Auteuil : la science morale d'un point de vue pragmatique", *Revue Française de Sociologie* XXXIII, 1992, p.635). Il est d'autre part tout-à-fait significatif que se soit à l'Ecole normale que cette approche normative s'exprime le plus clairement.

91. Ferdinand Buisson, Directeur de l'Enseignement primaire de 1879 à 1896, Félix Pécaut, "animateur" de Fontenay-aux-roses de 1880 à 1896, Jules Steeg, Directeur du Musée pédagogique et successeur de Pécaut à Fontenay.

92. Si la "configuration individualiste" caractérise selon Louis Dumont la modernité occidentale, elle n'existe pratiquement jamais à l'état "pur". L'idéologie allemande se caractérise selon Louis Dumont, par le holisme de la communauté plus l'individualisme du développement de soi, l'idéologie "occidentale" par le holisme de l'éducation et l'individualisme politique, la liberté allemande (d'inspiration Luthérienne) est une liberté spirituelle, soucieuse de la diversité des consciences, laissant intacte la communauté politique, la liberté "occidentale" (formée par les Lumières françaises et la Révolution française) est essentiellement d'ordre politique, égalitariste et abstraite, Dumont (L.), *Homo Aequalis II, L'idéologie allemande France-Allemagne et retour*, Gallimard, 1991.

93. C'est au cours de mes recherches sur Ferdinand Buisson en exil à Neuchâtel, que mon attention fut d'autant plus attirée par la "figure" de cet autre exilé qu'était Jules Barni que je constatais d'étonnantes similitudes dans les parcours des deux hommes. Tous deux étaient insermentés à l'Empire, tous deux avaient mené de durs combats engageant leur avenir, au nom de la liberté de penser. L'un avait mené ses combats au nom de la philosophie kantienne,

à la direction de l'Enseignement primaire, qui intervient immédiatement après la mort de Jules Barni, est également marquée par le projet "holiste" de réaliser l'unité politique et morale de la France menacée d'éclatement et sera d'ailleurs plus contestée et combattue qu'on a bien voulu le dire.

Ce n'est un secret pour personne que le cloisonnement (pour ne pas parler d'étanchéité totale) entre la filière du primaire et celle du secondaire, fera que ce qu'on appelle communément la morale laïque, sera avant tout (pour ne pas dire exclusivement) diffusée par la filière primaire. Une partie non négligeable des futurs citoyens républicains, en particulier, ceux d'entre eux qui seront appelés à exercer les plus hautes responsabilités au sein de la République, échapperont donc largement à cette formation morale et politique, et ne seront pas soumis aux standards quelle implique en matière de bonnes mœurs. La morale laïque ne sera donc jamais tout à fait la morale de la République, elle sera avant tout la morale destinée aux "masses". De quelle nature a été la morale, en principe également laïque, diffusée dans les classes primaires du cycle secondaire ? La question, à ma connaissance, est rarement posée. Dans le difficile débat sur la morale républicaine, accusée de n'être qu'une forme peu subtile de bourrage de crâne ou d'imposition d'un carcan normatif par les uns, défendue avec la dernière énergie (de préférence assortie d'une bonne dose de nostalgie), comme le seul rempart contre le despotisme, par les autres, les camps se sont trop souvent affrontés sans nuances. Les uns ont décrété a priori que la morale laïque (que ce soit dans sa version barnienne, néo-protestante ou Durkheimienne), ne pouvait être, par essence, que suspecte, stupide ou ridicule (première hypothèse), les autres qu'elle ne pouvait être que fondamentalement positive et "politiquement correcte" (seconde hypothèse). Ne pourrait-on pas plutôt tenter, d'évaluer l'évolution réelle de la ou des morales diffusée(s) dans toutes les filières de formation et d'éducation, de faire un bilan de leurs réussites et de leurs échecs, de leurs points communs et des "variantes" par secteurs. Après Barni et Buisson, après Fouillée et Durkheim, et bien d'autres moins connus, de quelle nature a été réellement la formation aux mœurs républicaines dispensée à tous les citoyens dans notre pays ? Quelle proportion d'individualisme politique ou moral, quelle proportion de morale holiste "laïque" ou "traditionnelle", quel degré d'autonomie morale, quel degré d'inculcation à la soumission à l'égard de la morale sociale seront passées dans les mœurs françaises ? Par quels "média" ? Avec quelles forces concurrentes ou complémentaires ? Avec quel succès ? Bref que sont réellement devenues les mœurs républicaines en France ? Combien ont-elles formées de héros de l'individualisme moral, combien de sages et raisonnables citoyens prêts à se sacrifier à n'importe quelle cause pourvu qu'elle fût officielle ou partagée par l'ensemble de la société ? Penchent-elles plutôt du côté de la morale de Jules Barni ou du côté de la morale de Durkheim ? Ou d'un tout autre côté ?

(suite note 93) l'autre au nom du libéralisme protestant. Cf. Gueissaz (M.), "Le sentiment de solidarité sociale chez les protestants Français au XIXème siècle. Le gouvernement de soi et le gouvernement des autres", *La Solidarité: un sentiment républicain?*, PUF, 1992 et "Félix Pécaut et Ferdinand Buisson. Entre passion religieuse et raison politique : Histoire d'une vocation", *Tumultes*, n°2-3, 1993, pp. 175-203, Université Paris VII Denis Diderot.